



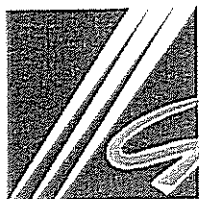
DOCUMENT PUBLIC

*Enquête documentaire et historique
sur les risques naturels en Guyane*

Étude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM

septembre 1999
R 40637





DOCUMENT PUBLIC

*Enquête documentaire et historique
sur les risques naturels en Guyane*

Étude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM

septembre 1999
R 40637



L'étude a été réalisée dans le cadre des actions de service public du BRGM (action 99H099) et a bénéficié d'un cofinancement de la DDE Guyane.

Mots clés : Risques naturels, Enquête historique, Guyane.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

NGUYEN D., QUENAON J. (1999) – Enquête documentaire et historique sur les risques naturels en Guyane. Rap. BRGM R 40637, 33 p., 2 tabl., 4 fig.

Synthèse

L'étude des risques naturels affectant un territoire comporte habituellement un recensement des événements naturels passés à caractère exceptionnel ayant pu survenir sur ce même territoire. L'enquête documentaire permet en effet, grâce à l'amplitude historique que fournit ce type d'examen, de déterminer les intensités maximales qu'ont pu atteindre des phénomènes naturels plus ou moins répétitifs, tels que crues, inondations, événements littoraux, etc., mais également de relever des événements naturels catastrophiques dont l'occurrence est rare et que seule l'étude historique permet de retrouver et de caractériser compte tenu d'une longue période de retour : séismes, ouragans, etc.

L'inventaire des événements passés ayant affecté la Guyane reste difficile. Les séries historiques d'observations y sont en effet généralement courtes et peu nombreuses. Lors de la conduite du présent travail, les seules archives anciennes consultables ont été celles déposées aux Archives départementales. Peu de travaux d'autre part ont envisagé la question des risques naturels dans le département et seules deux études ont été menées sur une base historique : la cartographie de l'évolution du trait de côte en Guyane de 1950 à 1994 pour l'aléa littoral et la contribution à l'étude des dangers d'installations industrielles vis-à-vis de l'aléa sismique. Malgré ce manque de documents de base, l'enquête a permis de répertorier un certain nombre d'événements intéressants permettant de donner une dimension historique aux différents phénomènes naturels connus dans le département. Les risques naturels qui touchent la Guyane procèdent du contexte physique et naturel dans lequel se situe le département. Celui-ci est affecté par trois types d'aléas majeurs : l'aléa inondation, l'aléa littoral et l'aléa mouvement de terrain, et des aléas d'importance secondaire parce que d'intensité faible, d'occurrence rare ou de répartition géographique plus localisée : aléa sismique, météorologique et feux de forêt. L'enquête historique confirme l'occurrence par le passé des phénomènes naturels à l'origine des aléas précédents. Les faits passés sont naturellement reportés en fonction de leur incidence sur l'activité de l'époque et de leur caractère spectaculaire : ainsi les vaisseaux flamands brisés par un ouragan en 1648 au large de Cépérou, à peine 5 ans après la fondation de la ville de Cayenne, ou bien les inondations affectant les habitations et plantations de Kaw et de l'Approuague au début du XIX^{ème} siècle, ou encore ces mêmes inondations touchant aujourd'hui des quartiers urbanisés de l'agglomération cayennaise. Globalement cependant, les événements passés relevés par l'enquête historique sont conformes avec ce qu'on connaît de leur occurrence actuelle. Les phénomènes d'inondations sont prépondérants, puis viennent les phénomènes littoraux. Quatre événements d'inondations pluviales particulièrement intenses et ayant provoqué des dégâts importants sur des propriétés de particuliers et des locaux d'entreprises dans les secteurs urbanisés de l'Ile-de-Cayenne ont motivé une constatation de l'état de catastrophe naturelle. Il s'agit des inondations de juin 1991 sur Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury, de mars et d'août 1996 sur Cayenne et Rémire-Montjoly et de janvier 1997 sur Matoury.

L'étude confirme par ailleurs l'impact relativement modéré de tous les événements naturels relevés par l'enquête historique en Guyane puisque des pertes en vies humaines consécutives à l'occurrence de ces événements sont très rarement notées.

Synthèse

L'étude des risques naturels affectant un territoire comporte habituellement un recensement des événements naturels passés à caractère exceptionnel ayant pu survenir sur ce même territoire. L'enquête documentaire permet en effet, grâce à l'amplitude historique que fournit ce type d'examen, de déterminer les intensités maximales qu'ont pu atteindre des phénomènes naturels plus ou moins répétitifs, tels que crues, inondations, événements littoraux, etc., mais également de relever des événements naturels catastrophiques dont l'occurrence est rare et que seule l'étude historique permet de retrouver et de caractériser compte tenu d'une longue période de retour : séismes, ouragans, etc.

L'inventaire des événements passés ayant affecté la Guyane reste difficile. Les séries historiques d'observations y sont en effet généralement courtes et peu nombreuses. Lors de la conduite du présent travail, les seules archives anciennes consultables ont été celles déposées aux Archives départementales. Peu de travaux d'autre part ont envisagé la question des risques naturels dans le département et seules deux études ont été menées sur une base historique : la cartographie de l'évolution du trait de côte en Guyane de 1950 à 1994 pour l'aléa littoral et la contribution à l'étude des dangers d'installations industrielles vis-à-vis de l'aléa sismique. Malgré ce manque de documents de base, l'enquête a permis de répertorier un certain nombre d'événements intéressants permettant de donner une dimension historique aux différents phénomènes naturels connus dans le département. Les risques naturels qui touchent la Guyane procèdent du contexte physique et naturel dans lequel se situe le département. Celui-ci est affecté par trois types d'aléas majeurs : l'aléa inondation, l'aléa littoral et l'aléa mouvement de terrain, et des aléas d'importance secondaire parce que d'intensité faible, d'occurrence rare ou de répartition géographique plus localisée : aléa sismique, météorologique et feux de forêt. L'enquête historique confirme l'occurrence par le passé des phénomènes naturels à l'origine des aléas précédents. Les faits passés sont naturellement reportés en fonction de leur incidence sur l'activité de l'époque et de leur caractère spectaculaire : ainsi les vaisseaux flamands brisés par un ouragan en 1648 au large de Cépéro, à peine 5 ans après la fondation de la ville de Cayenne, ou bien les inondations affectant les habitations et plantations de Kaw et de l'Approuague au début du XIX^{ème} siècle, ou encore ces mêmes inondations touchant aujourd'hui des quartiers urbanisés de l'agglomération cayennaise. Globalement cependant, les événements passés relevés par l'enquête historique sont conformes avec ce qu'on connaît de leur occurrence actuelle. Les phénomènes d'inondations sont prépondérants, puis viennent les phénomènes littoraux. Quatre événements d'inondations pluviales particulièrement intenses et ayant provoqué des dégâts importants sur des propriétés de particuliers et des locaux d'entreprises dans les secteurs urbanisés de l'Ile-de-Cayenne ont motivé une constatation de l'état de catastrophe naturelle. Il s'agit des inondations de juin 1991 sur Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury, de mars et d'août 1996 sur Cayenne et Rémire-Montjoly et de janvier 1997 sur Matoury.

L'étude confirme par ailleurs l'impact relativement modéré de tous les événements naturels relevés par l'enquête historique en Guyane puisque des pertes en vies humaines consécutives à l'occurrence de ces événements sont très rarement notées.

Table des matières

1. Introduction à l'étude.....	1
1.1. Contexte de l'étude.....	1
1.2. Contexte naturel du département de la Guyane.....	1
2. L'enquête documentaire et historique	6
2.1. Caractéristique de l'enquête.....	6
2.2. La période ancienne antérieure à 1900	7
2.3. Les années 1910-1970	8
2.4. La période récente : de 1970 à nos jours.....	8
3. Résultat de l'enquête et typologie des aléas naturels.....	10
3.1. Présentation des résultats de l'enquête	10
3.2. Constatation de l'état de catastrophe naturelle	11
3.3. Aléas naturels majeurs - Typologie.....	13
3.4. Aléas naturels secondaires - Typologie.....	16
4. Conclusion.....	30
5. Références et principales sources bibliographiques	31
6. Illustrations.....	33

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 – Evénements ayant motivé une demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle.....	12
Tableau 2 – Liste des événements recueillis lors de l'enquête documentaire.....	21

Figures

Figure 1 – Cadre général physique et humain de la Guyane	3
Figure 2 – Morphologie générale de l'Ile-de-Cayenne.....	4
Figure 3 – Formations géologiques superficielles de l'Ile-de-Cayenne	5
Figure 4 – Carte des épicentres des séismes de référence des Guyanes et des régions voisines (BRGM, 1996).....	18

1. Introduction à l'étude

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude des risques naturels affectant un territoire comporte habituellement un recensement des événements naturels passés à caractère exceptionnel ayant pu survenir sur ce territoire. L'enquête documentaire permet en effet, grâce à l'amplitude historique que fournit ce type d'examen, de déterminer les intensités maximales qu'ont pu atteindre des phénomènes naturels plus ou moins répétitifs, tels que crues, inondations, événements littoraux, etc., mais également de relever des événements naturels catastrophiques dont l'occurrence est rare et que seule l'étude historique permet de retrouver et de caractériser compte tenu d'une longue période de retour : séismes, ouragans, etc.

Le BRGM Guyane a conduit cette étude historique des risques naturels en Guyane dans le cadre général des travaux qu'il mène dans le département en matière d'études et de cartographie des risques naturels. D'un point de vue méthodologique, une telle étude documentaire permet d'éclairer par des références historiques les cartographies d'aléas naturels et les travaux d'élaboration des plans de prévention des risques.

L'étude a été réalisée dans le cadre des actions de service public du BRGM (action 99H099) et a bénéficié d'un cofinancement de la DDE Guyane.

1.2. CONTEXTE NATUREL DU DEPARTEMENT DE LA GUYANE

Située entre 2 et 6 degrés de latitude nord, au nord-est de l'Amérique du Sud (Figure 1), la Guyane est localisée en zone équatoriale. Le temps y est toute l'année chaud et humide, avec plus de 2500 mm de pluies en moyenne dans toute la partie nord du département. Il existe une saison des pluies coupée de périodes sèches plus ou moins longues, et une saison sèche coupée d'averses et d'orages. De part sa position géographique, la Guyane est soumise à l'influence de la zone intertropicale de convergence (ZIC) qui se déplace en latitude et suivant l'époque de l'année entre le tropique du Cancer et l'équateur, et dont les deux passages au-dessus du département correspondent au maximum pluviométrique de décembre à février, et surtout à celui d'avril à juin. La Guyane n'est par ailleurs pas placée à une latitude où peut se produire le phénomène cyclonique. Elle se trouve ainsi épargnée par les trajectoires des cyclones qui pour les plus proches passent à plus de 1000 km des côtes du département.

Le relief de la Guyane jamais très important n'est cependant pas négligeable. La zone la plus élevée culmine au-dessus de 600 m et se localise dans la moitié sud du département. Quelques massifs bien individualisés constituent des zones de relief relativement accidenté à fortes pentes (Montagne de Kaw, Montagne Tortue, etc.). Le présent travail, qui étudie des secteurs peuplés du département - le littoral et l'île-de-Cayenne - ne porte cependant que sur des régions basses de plaines côtières, très localement dominées par des reliefs de collines et « monts » isolés dépassant parfois 100 m tels le Mont Cabassou,

le Mahury, le Grand-Matoury (234 m) pour l'Île-de-Cayenne (Figure 2), ou la Montagne des Pères (152 m) pour la région de Kourou.

Le département de la Guyane s'intègre dans un ensemble géologique beaucoup plus vaste dont elle représente moins de 10% de la superficie, le Bouclier guyanais qui recouvre également le Guyana, le Surinam, le Venezuela oriental et la partie nord-amazonienne du Brésil. Les formations du socle, datée du protérozoïque inférieur (2 milliards d'années), ont toutes subi une altération importante sous climat tropical et équatorial humide, et sont presque partout uniformément recouvertes d'altérites épaisses de quelques mètres à plus de cinquante mètres. Les formations superficielles sont également représentées sur la bordure littorale par des formations sédimentaires marines et fluvio-marines de vases, d'argiles et de sables rapportées à l'holocène et au pliocène (Figure 3).

Les côtes de Guyane sont le siège d'engraissement et d'érosion cyclique liés au système de dispersion et de sédimentation des boues amazoniennes. L'évolution du trait de côte a comme origine la présence au large des côtes de Guyane de bancs de sédiments boueux en provenance de l'Amazone, en migration vers le nord-ouest sous l'influence de la houle, des courants de marée et du courant côtier du Brésil et des Guyanes à des vitesses de l'ordre de un à deux kilomètres par an. Les bancs de sédiments boueux sont séparés les uns des autres par des espaces interbancs. Des travaux ont montré qu'il s'agit d'une dynamique très active, marquée par l'alternance de phase de sédimentation et d'érosion, dans un contexte de marge passive soumise à la sédimentation de l'Amazone et placée au cœur des grands systèmes de circulation atmosphérique et océanique de l'Atlantique tropical. De juin à décembre, les vents sont faibles, la mer est calme et les eaux côtières sont peu chargées en sédiments. Il en résulte alors une faible migration des bancs de vase. Par contre, pendant la saison des pluies, le courant des Guyanes devient prépondérant et assure le transport des rejets amazoniens. Les vents sont plus forts, la mer est agitée et chargée. Les déplacements des bancs de vase sont accélérés ainsi que les phénomènes d'érosion/engraissement de la côte.

Enquête documentaire et historique sur les risques naturels en Guyane

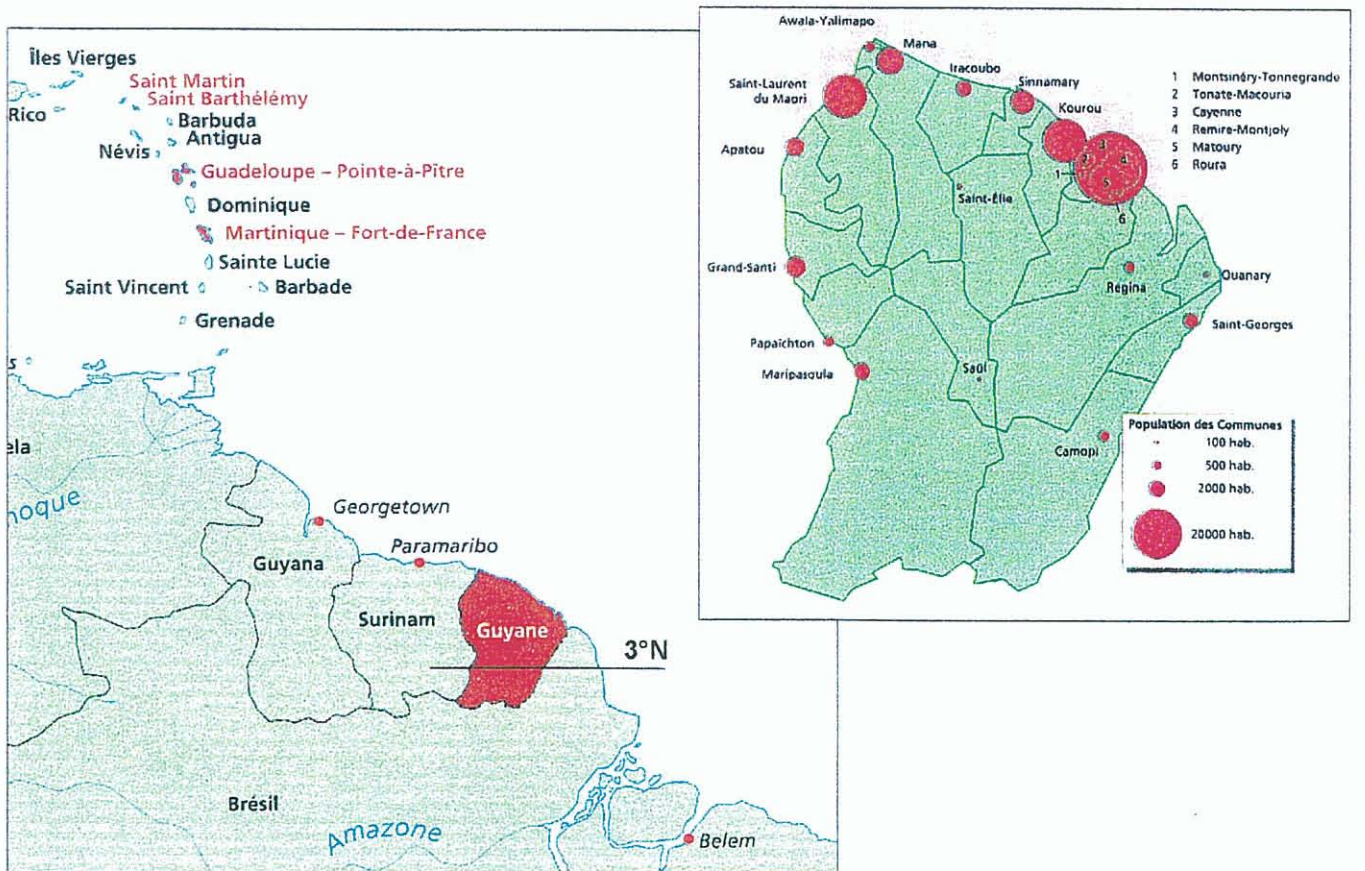
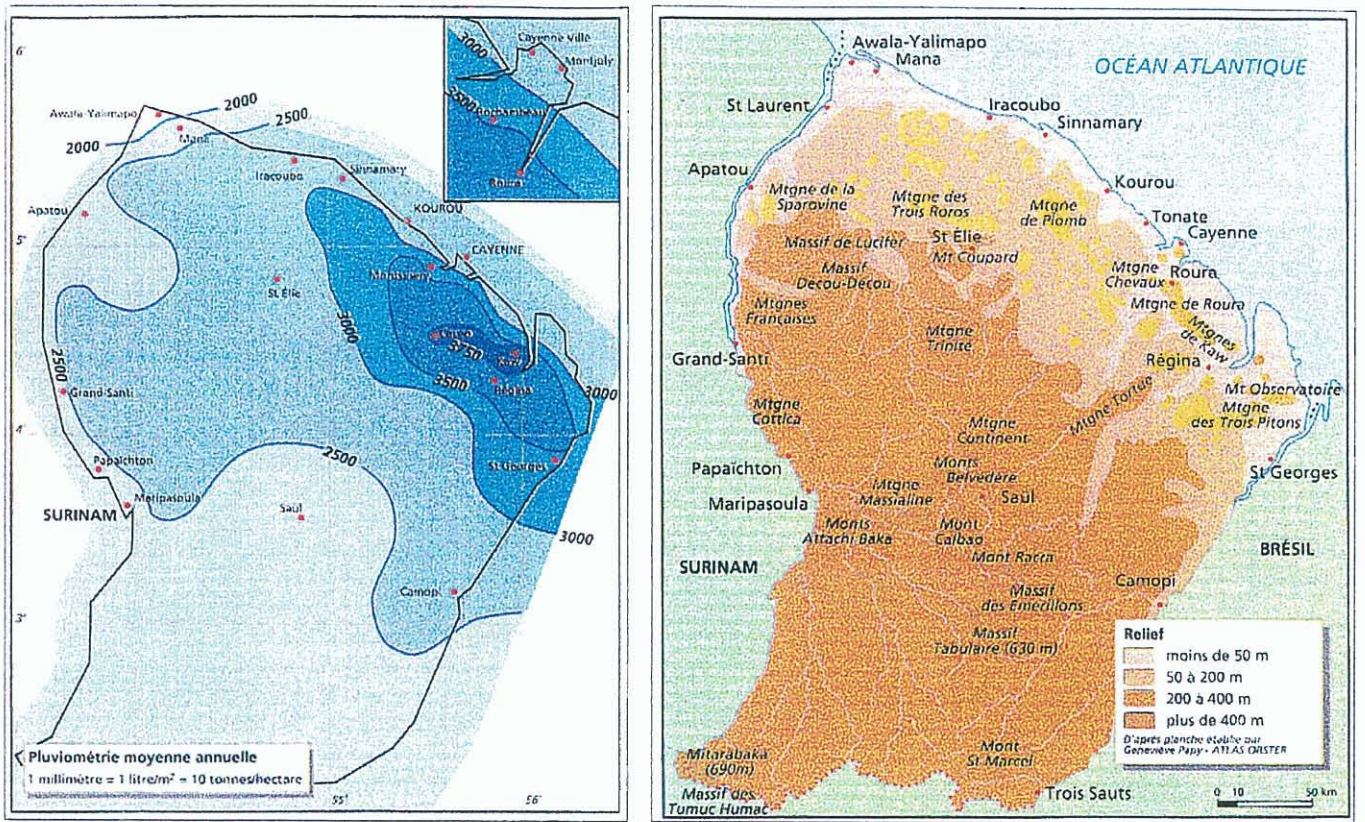


Figure 1 - Cadre général physique et humain de la Guyane

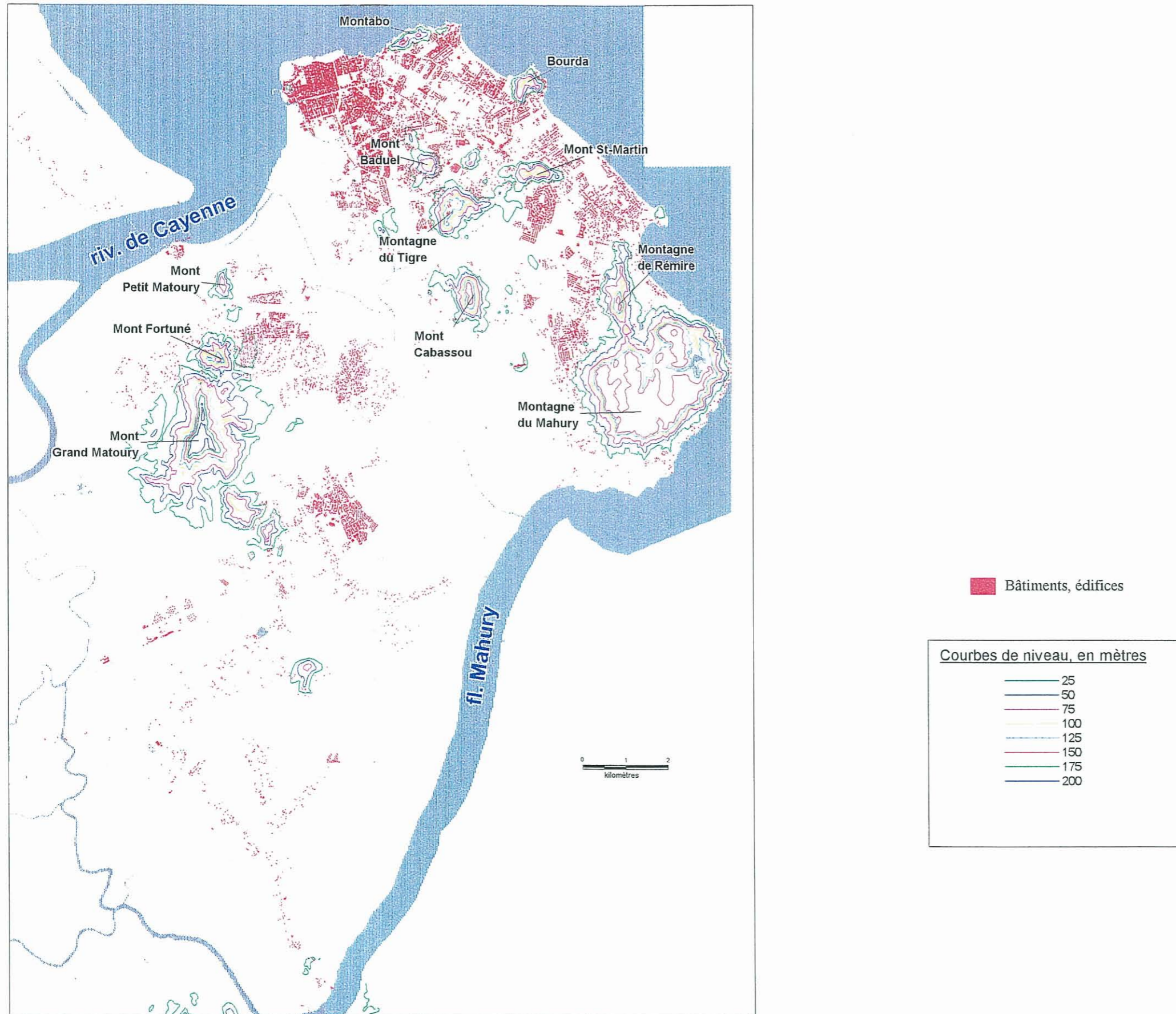


Figure 2 - Morphologie générale de l'Ile-de-Cayenne

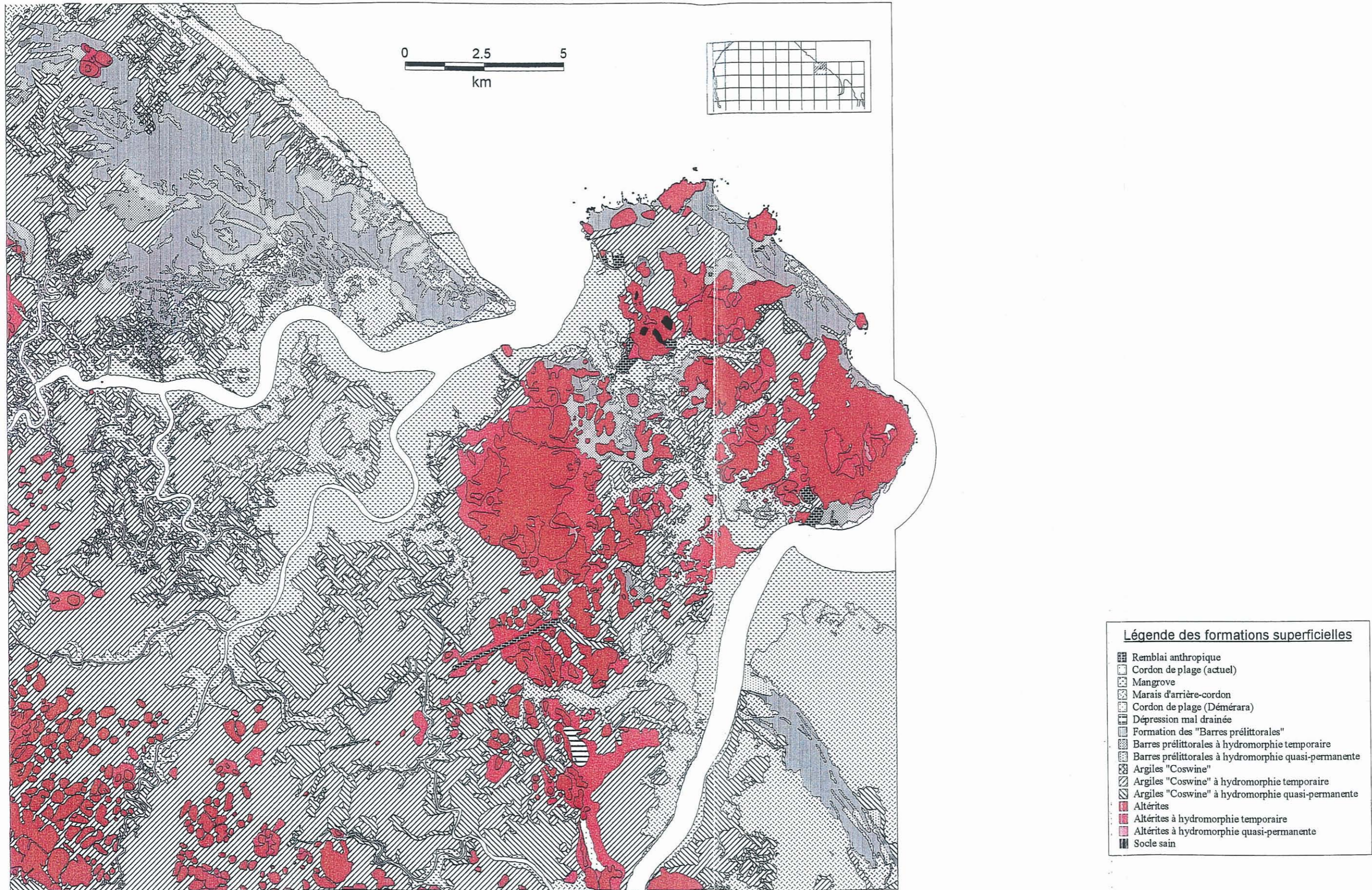


Figure 3 - Formations géologiques superficielles de l'Ile-de-Cayenne

2. L'enquête documentaire et historique

2.1. CARACTERISTIQUE DE L'ENQUETE

L'inventaire des événements passés ayant affecté la Guyane reste difficile. Les séries historiques d'observations y sont en effet généralement courtes et peu nombreuses. Les recherches dans les archives et dans la mémoire collective, démarches analogues à celles qui peuvent être conduites dans les contrées d'Histoire ancienne, ne donnent que peu de résultats¹. Une collaboration avec le département de géographie de l'Université des Antilles et de la Guyane a été mise en place pour le travail d'enquête documentaire. Les recherches dans les archives ont été menées durant le premier trimestre 1999. Elles ont couvert un intervalle de temps dans lequel il est nécessaire de distinguer trois périodes définies sur la base de la qualité des sources exploitables:

- la période ancienne, antérieure à 1900 et dont certains événements retrouvés par l'étude remontent au 17^{ème} siècle ;
- les années 1910-1970 ;
- la période récente, des années 1970 jusqu'à nos jours.

De façon générale, peu de travaux ont envisagé la question des risques naturels en Guyane. Le BRGM a établi la cartographie des aléas naturels pour les communes de Cayenne (aléas inondation, littoral et mouvement de terrain), Rémire-Montjoly (*id.*) et Macouria (aléa inondation). Un dossier de la DDE a également été produit sur les inondations exceptionnelles de mars et août 1996 dans les secteurs de Cayenne, Rémire et Montjoly. Un travail récent existe traitant du schéma directeur d'assainissement pluvial pour l'Ile-de-Cayenne. Il s'agit cependant d'études techniques, décrivant et expliquant les phénomènes naturels étudiés, sans recherche systématique d'événements passés ou analyse d'évolution dans le temps de ces phénomènes naturels.

Deux études BRGM ont été développées sur une base historique : la cartographie de l'évolution du trait de côte en Guyane de 1950 à 1994 pour l'aléa littoral et la contribution à l'étude des dangers d'installations industrielles vis-à-vis de l'aléa sismique.

Lors de la conduite du présent travail, les seules archives anciennes consultables ont été celles déposées aux Archives départementales de la Guyane. Certains documents n'étaient cependant pas fournis à la demande de consultation pour des raisons de mauvais état de conservation ou de manipulation (quotidien *Le Radio-Presse* en cours de

¹ A titre d'illustration de cette particularité de « pays neuf » qui caractérise la Guyane - et bien que la fondation de la ville de Cayenne remonte à 1643 - on peut noter que le territoire ne comptait que 19 000 habitants en 1848, 33 000 en 1961. Suivant le dernier recensement conduit en 1999, la population du département s'élève actuellement à 157 000 habitants.

reliure par exemple). Les archives communales de St-Laurent-du-Maroni, en transfert, étaient inaccessibles. Les archives communales de Kourou n'existent apparemment pas. Malgré ce manque d'archives, l'enquête documentaire a permis de répertorier un certain nombre d'événements intéressants permettant de donner une dimension historique aux différents phénomènes naturels connus en Guyane.

2.2. LA PERIODE ANCIENNE ANTERIEURE A 1900

La période ancienne est couverte par le Journal officiel de la République (J.O.), le Bulletin officiel (B.O.), l'Annuaire, l'Almanach et *La Feuille de la Guyane française*. Les renseignements sont assez précis mais seuls sont mentionnés les événements les plus marquants ou ayant donné lieu à des allocations ou à des indemnités. On retrouve aussi des traces d'événements majeurs dans les archives du Conseil Privé et dans celles du service des Ponts-et-Chaussées.

L'approche par les inventaires des Série Coloniales (sous-série C-14) recensant toutes les ordonnances entre les gouverneurs de Guyane et les ministres de la Métropole s'est révélée négative en matière de recherche d'événements naturels. Le dépouillement des J.O.-B.O., Annuaire et Almanachs de 1819 à 1905 s'est avéré plus fructueux et ces documents ont été la source de la plupart des événements retrouvés pour cette période. La presse n'existant pas en Guyane pour cette époque ancienne, il a fallu s'orienter vers certains ouvrages sur l'histoire de la Guyane. On peut citer notamment : « *Observations Générales sur la Guyane Française, et projet d'amélioration de cette importante colonie* », par B.M.R. (1827), « *Grandes étapes de l'histoire de la Guyane Française 1498-1968* », par Michel Lohier et « *Le dépôt des fortifications de la colonie, section outre-mer* ». Ce dernier ouvrage met en évidence quelques dates mais reste peu renseigné en ce qui concerne les facteurs déclenchant et les dates exactes des événements.

Des recherches ont été effectuées dans les archives anciennes des Ponts-et-Chaussées, mais les écrits sont souvent illisibles du fait de leur mauvais état de conservation. En dépit par ailleurs de leur origine technique, les informations contenues dans ces archives n'apparaissent pas présenter beaucoup d'intérêt pour la présente recherche. D'autres documents ont été analysés comme « *Rapport sur la route n°1* » et « *Correspondance Travaux Public* », mais ces documents ne font pas état de tous les faits et les écrits sont très vagues. Les « *Demandes de secours auprès du Gouverneur* » ont été dépouillées ; la plupart de ces correspondances ne sont cependant pas la conséquence d'événements de type catastrophe naturelle, mais traitent plutôt de demandes d'aide de la part de veuves ou de personnes âgées.

Un document annexe du service des Archives départementale intitulé : « *Série Géographique de la Guyane* » a permis de localiser certains événements. La série « M » renferme quelques documents sur des correspondances au sujet d'événements catastrophiques mais elles n'est pas consultable en Guyane et se trouve seulement disponible aux Archives nationales.

Certaines archives sur microfilm ont été examinées, notamment le « *Journal des événements survenus à Cayenne de 1685 à 1711* ». Ces archives microfilms ne contenaient que peu d'informations relatives à des événements naturels à caractère exceptionnel.

Malgré le peu de matière exploitable, cette période ancienne a pu être correctement passée en revue dans son ensemble et certaines informations trouvées sont intéressantes.

2.3. LES ANNEES 1910-1970

L'intervalle des années 1910-1970 peut se décomposer en deux périodes :

- Les années 1910 à 1940 qui correspondent à une phase de transition pour la Guyane. En effet, durant ces années, il n'existe pas sur la Guyane de presse écrite, même mensuelle. Les J.O.-B.O. de la Guyane ont été consultés mais sans résultat. Les autorités apparaissent à l'époque plus intéressées par l'activité aurifère que par l'envoi d'indemnités aux populations victimes d'inondations.
- La période 1940-1970 : cette phase correspond aux premières presses écrites de la Guyane et la presse locale permet d'avoir quelques informations par les quotidiens locaux : « *La Presse guyanaise* », « *Le Radio-Presse* » (1943-1965), « *Parallèle V* ». Les renseignements contenus dans cette presse ne sont cependant pas toujours complets. *Le Radio-Presse*, qui est le journal quotidien d'information de l'époque, aurait pu constituer un bon moyen d'investigation pour cette période, mais les archives du journal étaient en cours de reliure et n'ont pas pu être consultées. Les autres journaux, *La Presse Guyanaise* et *Parallèle V*, présentent une orientation plus politique et économique et relatent peu de faits divers. D'autres journaux ont été l'objet d'investigations, comme *La semaine Guyanaise* mais ils rapportent le plus souvent des événements internationaux.

2.4. LA PERIODE RECENTE : DE 1970 A NOS JOURS

Les informations pour la période récente sont en général nombreuses et précises, et les recherches ont été fructueuses. Cette période est très bien couverte par la presse écrite avec le quotidien « *France-Guyane* ». Une lecture exhaustive du quotidien a pu être réalisée pour les années s'étendant de 1976 à 1999. Ce journal donne des informations sur à peu près tous les grands événements naturels de la Guyane. Les faits sont bien relatés et le plus souvent des documents photographiques existent et constituent un bon moyen d'identification des lieux cités. Les compte rendus sont fréquemment complétés par des articles annexes informant du contexte du phénomène relaté, fournissant par exemple des données chiffrées sur la pluviométrie. Le quotidien *La Presse Guyanaise* a été jugé peu informatif en comparaison à la qualité des publications de *France-Guyane*.

Des organismes ont pu également fournir des informations relatives à la survenues d'événements naturels durant cette période récente : DDE Guyane, BRGM, Agence régionale d'urbanisme et d'aménagement de la Guyane (ARUAG). Les archives des Admi-

nistrations et services Drire, Diren, Météo-France, ONF et du CSG n'ont pas fourni d'informations en matière de risques naturels.

Des revues géographiques ont été consultées. La lecture de la revue *Equinoxe*, parue de 1975 à 1985, a donné un certain nombre de résultats. Un dossier de cette revue relatif aux pluies et à la sécheresse de 1976, l'une et l'autre exceptionnelles, s'est révélé particulièrement intéressant.

3. Résultat de l'enquête et typologie des aléas naturels

3.1. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Les risques naturels qui touchent le département de la Guyane procèdent du contexte physique et naturel dans lequel se situe le département. Celui-ci est affecté par trois types d'aléas majeurs : l'aléa inondation, l'aléa littoral et l'aléa mouvement de terrain, et des aléas d'importance secondaire parce que d'intensité faible, d'occurrence rare ou de répartition géographique plus localisée : aléa sismique, météorologique et feux de forêt.

L'enquête historique et documentaire confirme l'occurrence par le passé des phénomènes naturels à l'origine des aléas précédents. Les faits passés sont naturellement reportés en fonction de leur incidence sur l'activité de l'époque et de leur caractère spectaculaire : ainsi les vaisseaux flamands brisés par un ouragan en 1648 au large de Cépérou, à peine 5 années après la fondation de la ville de Cayenne, ou bien les inondations affectant les habitations et plantations de la région de Torcy, de Kaw et de l'Approuague au début du XIX^{ème} siècle, ou encore ces mêmes inondations touchant aujourd'hui des quartiers urbanisés de l'agglomération cayennaise. Globalement cependant, les événements passés relevés par l'enquête historique sont conformes avec ce qu'on connaît de leur occurrence actuelle. Les phénomènes d'inondations sont prépondérants, puis viennent les phénomènes littoraux. L'enquête historique confirme également l'impact relativement modéré de tous ces phénomènes naturels en Guyane puisque des pertes en vie humaines consécutives à leur occurrence sont très rarement relevées.

Le Tableau 2 fournit la liste de l'ensemble des événements recueillis lors de l'enquête documentaire et présentés dans l'ordre chronologique décroissant. Pour chacun d'entre eux ont été indiqués la date d'occurrence ou de signalement de l'événement, sa localisation, le type de phénomène naturel concerné, ses conséquences, les facteurs déclenchant et la source de l'information. Les rubriques « Conséquences » et « Observations » permettent d'apporter des compléments d'information mais tous les phénomènes n'ont pu être décrits entièrement étant donné la faible qualité de certaines informations anciennes.

3.2. CONSTATATION DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Quatre événements d'inondations pluviales particulièrement intenses et ayant provoqué des dégâts importants sur des propriétés de particuliers et des locaux d'entreprises dans les secteurs urbanisés de l'Ile-de-Cayenne ont motivé une constatation de l'état de catastrophe naturelle au titre de la loi n° 90-509 portant extension aux départements d'outre-mer du régime des catastrophes naturelles. Le Tableau 1 en fournit les caractéristiques.

On doit également noter sur le même sujet que récemment trois événements n'ont pas reçu d'avis favorable pour leur classement comme catastrophe naturelle par la commission interministérielle compétente. Il s'agit des inondations sur les communes de Macouria et Montsinéry en janvier 1997, des phénomènes de submersion maritime qu'a connu le littoral de Montjoly (commune de Rémire-Montjoly) entre octobre et décembre 1998 et des inondations les 19 et 20 février 1999 sur le territoire de la commune de Matoury.

Date de l'événement	Communes concernées	Phénomène et conséquences	Observation sur la déclaration de l'état de catastrophe naturelle
29 au 30 mai 1991	Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury	Inondations suite à de fortes précipitations ayant provoqué des dégâts importants.	Avis <u>favorable</u> de la commission interministérielle. Date de l'arrêté non disponible.
16 mars 1996	Cayenne, Rémire-Montjoly	Très fortes précipitations provoquant des dégâts importants par inondation à Cayenne où 33 particuliers et 7 locaux d'entreprises ont été touchés ainsi qu'à Rémire-Montjoly où 14 particuliers et un local d'entreprise ont été affectés.	Avis <u>favorable</u> de la commission interministérielle. Arrêté du 03/10/96.
25 au 26 août 1996	Cayenne, Rémire-Montjoly	Précipitations intenses qui se sont particulièrement concentrées sur l'agglomération cayennaise et ont affecté par étalement la commune de Rémire-Montjoly, provoquant un certain nombre de dégâts par inondation. A Cayenne, 81 particuliers et 6 locaux d'entreprises ont été touchés et à Rémire-Montjoly 57 particuliers et un local d'entreprise.	Avis <u>favorable</u> de la commission interministérielle. Arrêté du 22/12/96.
16 au 17 janvier 1997	Matoury	Fortes inondations pluviales.	Avis <u>favorable</u> de la commission interministérielle. Date de l'arrêté non disponible.
13 au 25 janvier 1997	Macouria, Montsinéry	Fortes inondations pluviales.	Avis défavorable de la commission interministérielle.
Octobre à décembre 1998	Rémire-Montjoly	Erosion côtière et submersion maritime.	Avis défavorable assorti de recommandations sur l'édiction de prescription d'urbanisme.
19 au 20 février 1999	Matoury	Fortes inondations pluviales.	Avis défavorable assorti de recommandations relatives à la mise en place de mesures de prévention, notamment sur la révision du calibrage des buses.

Tableau 1 – Evénements ayant motivé une demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle

3.3. ALEAS NATURELS MAJEURS - TYPOLOGIE

3.3.1. Aléa Inondation

L'aléa inondation est essentiellement relatif en Guyane au recouvrement par une certaine hauteur d'eau de zones basses et sans écoulement, ou à écoulement lent, comme conséquence de la pluviométrie abondante et à très forte intensité caractéristique du régime pluviométrique guyanais. Ces phénomènes pluvieux sont dus régulièrement à la remontée d'amas nuageux liée à la Zone Intertropicale de Convergence sur le littoral côtier.

Les phénomènes classiques d'inondations par crues de cours d'eau majeurs connues dans un environnement météorologique et hydraulique « européen » ne sont normalement pas rencontrés compte tenu de la situation géographique des régions peuplées de Guyane. Ces régions peuplées se situent en effet en bordure de littoral, à proximité immédiate du niveau de base hydrographique marin, et sont généralement encadrées par de grands systèmes de drainage soumis à l'influence des marées (Rivière-de-Cayenne et Mahury pour la région de l'Ile-de-Cayenne, fleuves Kourou et Maroni pour les villes de Kourou et St-Laurent-du-Maroni...)².

Les phénomènes d'inondation qui se rencontrent en Guyane sont rapides. La montée des eaux se fait en quelques heures et la résorption du phénomène possède généralement la même brièveté du fait de l'exiguïté des bassins-versants et d'axes drainant relativement courts. Les conditions d'apparitions de ces inondations sont liées à une côte altimétrique peu élevée (de l'ordre de quelques mètres), à des terrains sans exutoire et à des conditions de drainage déficientes. Les pluies intenses s'abattant sur le département de la Guyane constituent le facteur déclenchant de ces phénomènes d'inondations pouvant être aggravés sur la bordure littorale par la conjonction de fortes marées d'équinoxe ou bien de tempête. Ainsi en février 1820 les habitations et plantations de la région de Torcy (secteur de plantations au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle entre Mahury et rivière de Kaw) sont enfouies une semaine et demie sous les eaux du fait de 15 jours consécutifs de pluies « ...telles qu'on en voit rarement même à la Guyane ».

L'ampleur de l'inondation est fonction de plusieurs paramètres et phénomènes naturel : intensité et durée des précipitations, hauteurs de marée, nature de la couverture végétale et capacité de rétention du sol. Plusieurs facteurs anthropiques peuvent aggraver le phénomène : déboisement intempestifs et urbanisation croissante qui accroissent le ruissellement et la vitesse des écoulements, remblaiements et dépôts de toute nature qui perturbent le cheminement naturel des eaux.

² Avec cependant le fort accroissement actuellement connu des implantations et agglomérations le long du fleuve Maroni dans sa partie moyenne et supérieure, notamment les bourgs de Grand-Santi, Païchton et Maripasoula, des inondations « classiques » par crues et débordements ont maintenant une certaine probabilité en Guyane d'être subies et reportées.

3.3.2. Aléa Littoral

L'aléa Littoral porte A) sur les conséquences des *submersions maritimes* lorsqu'une conjonction d'événements provoque une surcote du niveau marin et induit ainsi une inondation temporaire par des eaux d'origine marine des terrains côtiers situés sous ce niveau exceptionnel et exposés au vent et à la houle, et B) sur les conséquences de *l'évolution du trait de côte*, fortement variable sur le littoral guyanais.

Le facteur déclenchant des submersions maritimes apparaît lié à l'existence de conditions hydrodynamiques particulières qui génèrent des vagues anormalement hautes. Des hauteurs de vagues importantes apparaissent notamment lorsque deux directions de houle coexistent et qu'en certains points les énergies de ces deux trains de houle se superposent. Des caractéristiques complexes de la topographie sous-marine et de la morphologie littorale peuvent également engendrer des vagues croisées par réfractions sur des obstacles immergés et par réflexions sur les fonds marins ou les bancs de vase au large.

L'amplitude de l'évolution du trait de côte peut atteindre plusieurs kilomètres en certains points du littoral guyanais. Des témoignages ont été recueillis auprès d'anciens de Macouria indiquant qu'ils ont par le passé connu des hautes marées atteignant la RN1 au niveau du bourg, alors que le trait de côte actuel, pourtant en phase de recul, est encore distant de 3 km du tracé de la route nationale³.

Le phénomène de variation du trait de côte en Guyane est déjà décrit dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Ainsi un texte de M. Leblond, médecin-naturaliste du Roi, datant de cette époque : «...*Les cartes et relations anciennes semblent prouver que les terres se sont modifiées dans le temps. On dit avoir trouvé une ancre assez en avant dans les terres : la rade de Cayenne avait 7 brasses de profondeur, mais que depuis plus de cinquante ans, elle est entièrement comblée par les vases, sur lesquelles ont été créées trois grandes maisons ; on dit aussi que le chemin de Macouria côtoyait, il y a quarante ans, le bord de la mer, et l'on sait qu'actuellement il s'en éloigne assez considérablement en quelques endroits...* ». Dans un chapitre du « Tableau de Cayenne ou de la Guyane Française » écrit par Saillard en 1799, on peut aussi lire : «...*C'est ainsi que la partie basse de la côte change sans cesse de configuration et que tel habitant qui, des fenêtres de sa maison, jouissait sans obstacle, il y a trois ans, du spectacle de la mer, s'en trouve séparé aujourd'hui par une forêt...*».

3.3.3. Aléa Mouvement de terrain

L'aléa Mouvement de terrain concerne le déplacement d'une masse de terrain en général meuble et peu consolidé sur une surface de rupture. Le département de la Guyane n'est pas sujet à des mouvements de terrain de grande ampleur compte tenu de sa topographie relativement plane, dans la bande littorale peuplée objet de l'étude tout du moins. Aucun document passé ne révèle de mouvements de terrain en masse. Quelques glissements de

³ «*Je voyais du bord de la route passer la goélette...* » - Témoignage recueilli en 1998 auprès d'un ancien du bourg de Macouria.

terrain affectent les zones à forte pente mais ils sont très localisés et ne causent pas de dégâts particuliers. Ces phénomènes de glissement sont pour la plupart dus à une infiltration des eaux de pluie le long de l'interface altérite-substratum rocheux. Les effondrements de chaussée sont rares mais notés lors de grandes pluies (sur la route menant à Cacao notamment). L'action anthropique peut dégrader cet aléa par des travaux de déboisages et de terrassements dans des secteurs vulnérables au phénomène de mouvements de terrain.

Des phénomènes de tassement des sols et d'enfoncement sont localement connus. Il s'agit de mouvement lents et continus, conséquence de la construction d'édifices lourds sur des niveaux non consolidés. Lors de l'enquête, il a été ainsi possible de récolter des témoignage indiquant que certains bâtiments se retrouvent aujourd'hui cinquante, voire quatre vingt centimètres plus bas que leur niveau de construction d'origine (sur le boulevard Jubelin cas de l'hôtel Ket-Taï par exemple).

3.4. ALEAS NATURELS SECONDAIRES - TYPOLOGIE

3.4.1. Aléa sismique

La Guyane est située géologiquement dans une région de « bouclier » – le Bouclier guyanais –, et présente donc un risque sismique très faible. Les zones actives à forte sismicité les plus proches sont localisées sur la dorsale médio-atlantique, au nord-est, et à l'extrémité sud-est de la zone Caraïbe, au nord-ouest. Ces domaines tectoniques, qui correspondent à des limites de plaques, sont distants d'au moins 1000 km de la Guyane. Quelques secousses sismiques ont été relevées dans le département. On peut distinguer trois périmètres épacentraux pour cataloguer les séismes ressentis dans le département : les séismes localisés dans un rayon de 500 km autour de Cayenne, ceux déclenchés dans un rayon compris entre 500 km et 1000 km, et les séismes plus lointains.

a) Séismes localisés dans un rayon de 500 km autour de Cayenne

Les seuls séismes connus à terre dans un rayon de 500 km autour de Cayenne sont ceux situés près de l'Oyapock. Le séisme de Saint-Georges-de-l'Oyapock du 17 septembre 1949 est le mieux connu. Sa magnitude a été estimée à V et il se pourrait qu'il ait été ressenti à Cayenne, la tradition orale faisant état d'un tremblement de terre dans les années 40 (les périodiques locaux de l'époque n'en parlent cependant pas). Un autre séisme, celui du 24 avril 1951, a atteint une magnitude évaluée à 4,7. Il a été ressenti à Cayenne et mentionné dans la presse. Il fut « ...annoncé par un grondement... » et fit craquer « ...lit, armoire, commode pendant environ 65 secondes ». Le plus récent de ces événements sismiques proches serait celui survenu le 23 novembre 1983 et ressenti de St-Georges à Sinnamary. Il fit l'objet d'un article dans la presse locale mais en l'absence d'instruments d'enregistrement les caractéristiques de ce séisme demeurent inconnues.

Il est difficile de savoir si ces séismes localisés dans un rayon de 500 km autour de Cayenne sont dus à la faille NNE-SSO de l'Oyapock ou bien à un système de failles de direction NNO-SSE qui limite à l'ouest les affleurements précambriens du bouclier guyanais.

b) Séismes déclenchés dans un rayon compris entre 500 et 1000 km autour de Cayenne

Ce sont notamment des séismes localisés à proximité des Monts Kanaku, dans le sud du Guyana. Ces monts correspondent à un horst tectonique bordant au sud-est le graben Takatu d'âge jurassique et de direction NE-SO à ENE-OSO. On peut distinguer le séisme du 15 août 1965, de magnitude Mb égale à 5 ; celui du 19 juin 1964 (Mb = 4,6) et celui du 22 janvier 1967 (Mb = 4,2). Ces séismes sont vraisemblablement dus à un accident majeur de direction NE-SO, traversant le bouclier guyanais en direction de Paramaribo. Au nord de ces séismes, dans la partie nord-ouest du bouclier guyanais, à 800 km environ de Cayenne, s'est produit le 26 février 1968 un séisme de magnitude 4,1. Par ailleurs, il s'est produit près des embouchures de l'Amazone et du Rio Tocantins, soit

respectivement à 600 km et 800 km au sud-est de Cayenne, deux séismes situés dans la croûte continentale, le 12 janvier 1970 et le 2 août 1977.

c) Séismes plus lointains

Dans le cours moyen de l'Amazone, dans un rayon de 250 km autour de Manaus, plusieurs séismes de magnitude supérieure à 4 ont été enregistrés (le 14 décembre 1963, le 5 août 1983). Au nord-ouest de la Guyane, de forts séismes situés aux frontières de la plaque Caraïbe ont été ressentis jusqu'à Cayenne. C'est le cas du séisme du 21 octobre 1766 dit de Santa Ursula, déclenché à l'est de Cumana, au Venezuela (intensité épiscopentrale de X MM), ressenti à Cayenne, à 1300 km de distance, avec une intensité IV MM. Ce séisme était situé sur la grande zone de décrochement active d'El Pilar qui représente la limite sud de la plaque Caraïbe. Par ailleurs, des séismes de l'arc des Petites Antilles ont été ressentis jusqu'en Guyane, tels ceux du 8 février 1843 (d'intensité III en Guyane et IX à l'épicentre) ou du 30 août 1844 (d'intensité IV en Guyane et VIII à l'épicentre).

Au nord-est de la Guyane, les forts séismes liés à l'activité de la dorsale médio-atlantique sont tous situés à plus de 1000 km. Le séisme notable le plus proche est celui du 25 août 1975. Il ne semble pas avoir été ressenti en Guyane en dépit d'une magnitude Mb égale à 5,7. Bien que l'on ne connaisse aucun séisme de magnitude supérieure au égale à 7 sur l'ensemble de cette dorsale médio-atlantique depuis ces 35 dernières années, le séisme le plus fort connu est celui du 13 octobre 1925 de magnitude 7,5. Ce séisme, très certainement fortement ressenti à St-Georges-de-l'Oyapock, est encore présent dans la mémoire d'anciens de St-Georges interrogés récemment⁴.

⁴ « L'eau du fleuve a frissonné et tout le monde est sorti se mettre à genoux pour prier... » - Témoignage recueilli en 1997 auprès d'un ancien de St-Georges. Il n'y aurait pas eu de victime à St-Georges lors de ce séisme de 1925.

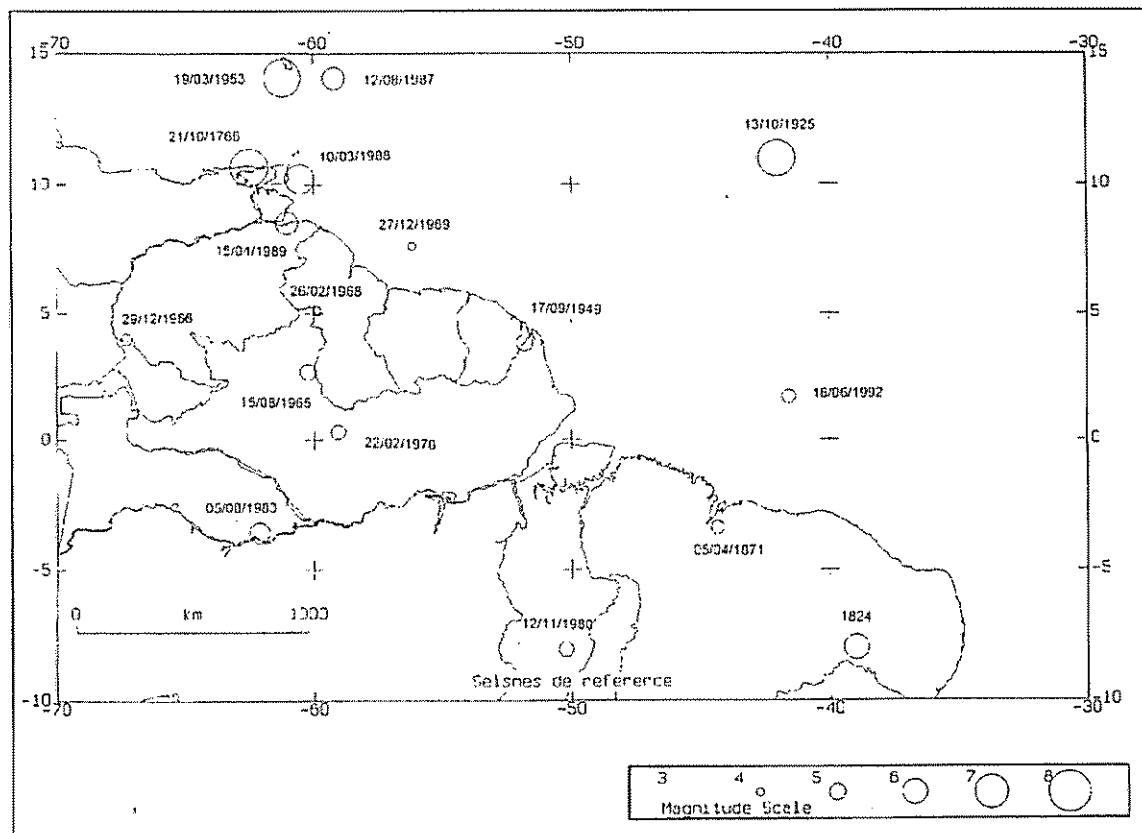


Figure 4 – Carte des épicesntres des séismes de référence des Guyanes et des régions voisines (BRGM, 1996)

3.4.2. Aléas météorologiques

La Guyane, entièrement située au sud de 6°N, n'est pas placée à une latitude où peut se produire le phénomène cyclonique. Les phénomènes météorologiques directement associés à un cyclone tels que vents violents, pluies torrentielles, houles et marées de tempête, ne se manifestent donc pas dans le département. Certains événements météorologiques exceptionnels peuvent pourtant être reliés à un événement cyclonique lointain. Les précipitations intenses de la nuit du 25 au 26 août 1996 sur la ville de Cayenne, et qui y ont constitué un maximum historique⁵, sont expliquées par la présence de l'ouragan Edouard, centré à 1400 km au nord de la Guyane, et qui a produit un effet d'aspiration sur des perturbations nuageuses localisées au-dessus du continent.

L'occurrence de phénomènes pouvant se rapprocher de tornades a également été relevée par l'enquête documentaire. Compte tenu cependant de la position en latitude de la Guyane, la force de Coriolis n'y est pas assez intense pour générer de phénomènes tourbillonnants et il s'agirait en réalité d'aspirations verticales générées par un puissant système nuageux convectif de type cumulo-nimbus, avec un fort effet de succion et sans rotation. Pour des raisons d'humidité et de différence de température entre le système nuageux et la surface terrestre, ces phénomènes se déclenchent et se nourrissent généralement au large des côtes et ils sont plus rarement notés sur la terre ferme. Leur trajectoire dépend du déplacement du système nuageux qui leur a donné naissance. La durée du phénomène est de quelques minutes (3 minutes dans le cas de la « trombe » du 3 septembre 1998 au large de l'île La Mère) et son apparition imprévisible dans l'état des connaissances actuelles. Malgré sa brièveté, le déplacement de ce type de phénomène à terre sur un secteur construit, au-dessus de l'agglomération cayennaise par exemple, provoquerait très certainement l'envol de la quasi totalité des toitures. En juin 1999, la toiture d'un bâtiment de ferme à Macouria au lieu-dit « La Carapa » a été ainsi détruite à la suite d'une tornade de ce genre.

On pourrait peut-être relier à ce type de phénomène les « ouragans » notés dans les documents anciens : le 26 juillet 1648 : *...le pays est ravagé par un ouragan. Deux vaisseaux flamands, capitaines Pitre et Kin, sont brisés au large de Cépérou...* (éphémérides du début du XX^{ème} siècle et « La Guyane en ce temps là » de H. Maguy et A. Grillon) ; et le 1^{er} juillet 1870 *...ouragan dans le quartier de l'Approuague...* (région de Guisambourg). La vitesse maximale des vents mesurée en Guyane est par ailleurs d'environ 80 km/heure.

La Guyane est également concernée par le phénomène d'El Nino, probablement à l'origine de la grande sécheresse qui a sévi durant les années 1997 et 1998 : les précipitations diminuèrent de 50% à 75% en 1997, et de 20% à 40% en 1998. Les impacts de ce phénomène n'y ont cependant pas été aussi importants que dans certaines autres parties d'Amérique du Sud.

⁵ Il a été recueilli à Cayenne-ville 255 mm de pluie de 00h30 à 08h00 le 26 août 1996.

3.4.3. Feux de forêt

Le département de la Guyane de par son type de végétation et l'humidité de son climat ne semble pas a priori concerné par le phénomène de feux de forêt. Cependant, en périodes de sécheresse longue et prononcée, des feux de savane peuvent se déclencher et toucher pendant plusieurs jours des surfaces importantes de végétation secondaire arbustive ou d'herbes hautes (savanes entre Macouria, Kourou et Sinnamary). Ces feux touchent uniquement les terrains de savanes de la région littorale, la forêt primaire de l'intérieur étant trop dense et trop humide pour être vulnérable à ce type d'aléa, et sont généralement d'origine anthropique (pratique de brûlis pour la chasse). Ces feux de savanes peuvent être à l'origine d'accidents de la circulation parfois graves (plusieurs morts en 1998 sur la RN1 entre Kourou et Cayenne) du fait des fumées qu'ils génèrent obstruant totalement la visibilité sur des portions de la route.

On doit aussi noter quelques superficies ayant fait l'objet dans la région littorale d'essais de reboisement par des conifères présentent actuellement un certain risque vis-à-vis de l'aléa *Feux de forêt*.

Tableau 2 – Liste des événements recueillis lors de l'enquête documentaire

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
02/06/99 (voir illustrations)	Macouria	Tornade	Toitures détruites	Vent violents		France Guyane
23/03/99 (voir illustrations)	Cayenne	Inondations	De l'eau jusqu'au genoux...	Pluies	Standard des pompiers saturés – 77 interventions des pompiers.	France Guyane
03/03/99 (voir illustrations)	Kourou	Inondations	1 mort, 1 blessé grave	Pluies	Effondrement de la route du dégrad Sarakama.	France Guyane
29/12/98 (voir illustrations)	Kourou	Submersion maritime	Village amérindien de Kourou inondé	Pluies et forte houle	Evacuation de trente à quarante personnes	France Guyane
07/12/98 (voir illustrations)	Rémire	Submersion maritime	Maison de bord de mer inondée	Mer déchaînée, grande marée		France Guyane
Semaine 17/10/98 (voir illustrations)	Secteur du chemin Constant Chlore (Montjoly)	Erosion littorale	Perte de propriété foncière, dommage sur les constructions et les infrastructures	Conditions hydrodynamiques particulières.	Plage Montjoly, houle très haute.	France Guyane
03/09/98 (voir illustrations)	Route des plages	Trombe			Trombe formée au large près de l'îlet La Mère ; apparemment jamais observée en Guyane.	France Guyane
11/08/98 (voir illustrations)	Guyane (Kourou, Cayenne)	Tempête	Arbres, tôles arrachés	Pluie, vent.	Mer chaude, ZIC basse – Vents de plus de 65 km/h.	France Guyane
19/02/97 (voir illustrations)	Route de Cacao	Crue de la crique	Arbre déraciné, glissement de terrain	Pluie	Route de Cacao coupée	France Guyane
20/01/97 (voir illustrations)	Ile-de-Cayenne	Inondations	Sinistrés au domaine de Mont Lucas	Pluie	165 mm pour Cayenne, 104 mm pour Rochambeau en 24 heures	France Guyane
16 et 17 janvier 97 (voir illustrations)	Matoury	Inondations	Dégâts importants	Précipitations intenses	Arrêté portant déclaration de catastrophe naturelle.	Dossier départemental des risques majeurs
14/12/96	Cayenne	Submersion	Restaurant « La	Marée extraor-		France

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
		maritime	baie des îles » inondé	déclenchant, forte houle		Guyane
06/12/96 <i>(voir illustrations)</i>	Rémire-Montjoly	Submersion maritime	Inondation du bord de mer	Mer agitée, grande marée	Orientation de la houle NNW	France Guyane
25, 26 et 27 août 1996 <i>(voir illustrations)</i>	Cayenne et Rémire-Montjoly	Inondations	Dégâts importants chez 81 particuliers et 6 locaux d'entreprises touchés à Cayenne. A Rémire-Montjoly 57 particuliers et 1 local d'entreprise.	Précipitations intenses particulièrement concentrées sur l'agglomération cayennaise	Arrêté portant déclaration de catastrophe naturelle.	Dossier départemental des risques majeurs
25 et 26/08/96 <i>(voir illustrations)</i>	Cayenne, quartiers Bonhomme, Cabassou, Thémire, Ampigny, Capulo, Césaire, Brutus, Zéphir, Bourda, Grant, Ibis, Mont Lucas - Montsinéry - Saül	Inondations, submersion maritime.	Habitations inondées, routes inondées.	Pluie, pleine mer	Entre 0h30 et 8h00 à Cayenne ville, 255 mm à Cayenne-ville (maximum historique), 160 mm à Montjoly,	France Guyane
07/05/96 <i>(voir illustrations)</i>	RN2 à 20 km de Régina	Glissement de terrain	Partie du soutènement de la route effondré	Pluies		France Guyane
18/03/96 <i>(voir illustrations)</i>	Cayenne-ville, quartiers Cabassou, Tigre, Roseraie, Bonhomme, Pascaline, Thémire, Manguier, Césaire, Lafaurie, Quintus, Faubourg l'abrit, Zéphir, Bourda, Ibis - Kourou	Inondations	Habitations inondées, routes inondées	Pluie, rencontre entre l'air humide du sud et l'air sec et plus stable situé sur le proche océan au nord de la Guyane	102 mm Cayenne entre 10 heures et 12 heures, 110 mm à Kourou, 102 mm à Rochambeau entre 6 heures et 12 heures.	France Guyane
16 mars 1996 <i>(voir illustrations)</i>	Cayenne et Rémire-Montjoly	Inondations	Dégâts importants chez 33 particuliers et 7 locaux d'entreprises touchés à Cayenne. A Rémire-Montjoly	Précipitations très fortes	Arrêté portant déclaration de catastrophe naturelle.	Dossier départemental des risques

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
			14 particuliers et 1 local d'entreprise.			majeurs
29/02/96	Cayenne	Inondations				France Guyane
Décembre 95	Montjoly	Erosion littorale	Dégâts sur les habitations			France Guyane
11/01/95 (voir illustrations)	Montjoly	Submersion maritime	Banc de sable emporté	Conjonction forte houle et grande marée		France Guyane
10/05/94	St-Laurent du Maroni	Inondations				France Guyane
31/05/94	Cayenne	Inondations	Rue Oubert, Espace Rénovation, digue Ronjon, cité Colibris, Mont Lucas inondés	Pluies		France Guyane
27/05/94	Cayenne	Inondations	Rue Oubert, Espace Rénovation, digue Ronjon, cité Colibris, Mont Lucas inondés	Pluies		France Guyane
18/05/94	Cayenne, Kourou, Rochambeau	Inondations		Pluies intenses	Kourou 253,2 mm en 24 heures - Cayenne 199 mm en 24 heures - Rochambeau 137 mm en 6 heures.	France Guyane
06/04/94	Cayenne, Kourou, Matoury	Inondations	Maisons inondées	Pluies	153 mm à Rochambeau	France Guyane
12/03/93 (voir illustrations)	Rémire-Montjoly	Submersion maritime	Inondation de certains quartiers	Marée exceptionnelle, conjonction avec l'équinoxe	1 ^{ère} marée : 3,15 m le matin, 2 ^{ème} marée de l'après-midi : 3,34 m	France Guyane
21/02/92 (voir illustrations)	Cayenne	Inondations, destruction de bâtiments	Cathédrale de Cayenne détruite	Pluie, vents forts.	Tôles envolées, orgue détruite.	France Guyane
01/06/91	Cayenne	Inondations	Maisons inondées	Pluies	Station Galmot, rond-point de Mirza sous l'eau	France Guyane
29/05/91		Inondations			205 mm en 6 heures	
29 et 30 mai 1991 (voir illustrations)	Littoral côtier, Cayenne, Rémire-	Inondations	151 familles touchées, 8 locaux d'entreprises et 2	Précipitations très fortes		Dossier département-

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
	Montjoly, Matoury		bâtiments publics endommagés.			tal des risques majeurs
1 ^{er} trimestre 1991	Cayenne	Sécheresse	Manque d'eau		Niveau d'eau bassin de Rorota 75 000 m ³ contre 1 million de m ³ habituellement	France Guyane
08/05/90	Route Mana à St-Laurent	Mouvement de terrain (reptation)	CD9 endommagé	Pluies		France Guyane
18/04/90	Cayenne	Inondations			82 mm en 2h30, secteur Rémire-Montjoly inondé.	France Guyane
18/04/90	St-George de l'Oyapock	Inondations				France Guyane
09/03/90	Cayenne, Rémire-Montjoly	Inondations				France Guyane
03/06/89 (voir illustrations)	Cayenne, Montjoly, Matoury	Inondations		Pluie, forte marée	154 mm en 24 heures, marée de 3,2 m	France Guyane
Mai-Juin 1989	Cayenne, Rémire-Montjoly, Macouria, Matoury	Inondations	Domages immobiliers et mobiliers importants. Graves dégradations sur la voirie rurale et forestière. Sinistre d'une centaine de familles et d'une dizaine d'entreprises.	De très fortes précipitations ont eu lieu pendant plusieurs jours (supérieures à 100 mm par jour).		Dossier départemental des risques majeurs
21/02/89 (voir illustrations)	St-Laurent du Maroni	Inondations, crue du Maroni	Route des Malgaches, domaine du Lac bleu inondés	Crue du fleuve due aux pluies importantes		France Guyane
21/06/88 (voir illustrations)	Cayenne – quartiers Avenue Ronjon, Liberté, rue Jadfart, les HLM Palétuvier, le Village Chinois, les cités Faubourg l'abri, Césaire, Eau Lisette, Bonhomme, Boudinot	Inondation	17 familles sinistrées	Orage de 3 heures dans la nuit du 15/6/88 : 90 mm à Cayenne, 100 mm à Suzini. Fin de l'orage correspond à la marée montante		France Guyane

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
	inondés.					
08/03/88	Cayenne	Inondations	Faubourg L'Abri, boulevard République inondés			France Guyane
14/01/87	Avenue Ste Rita à Montjoly		Déracinement d'un cocotier	Trombes d'eau, vent	Route coupée.	France Guyane
28/01/86	RN2	Effondrement du soutènement	Route coupée pendant plus d'une semaine	Pluie	RN2 effondrée au PK10 entre le carrefour de Rochambeau et celui de Stoupan.	France Guyane
23/11/83	Guyane	Tremblement de terre			Mi-journée	France Guyane
05/04/83	Cayenne	Inondations	Riverains de la crique Laussat inondés	Marée haute, vent orienté de façon durable	Marée de 3,2 m	France Guyane
22/09/81	Cayenne	Inondations	Quartier Chinois inondé	Grande marée, écluse cassée.	Plus d'un mètre d'eau dans certaines maisons	France Guyane
03/08/79	Cayenne	Inondations	Appartements inondés	Orages		France Guyane
08/05/79	Route de Ré mire	Inondations		Pluies		France Guyane
17/04/79 <i>(voir illustrations)</i>	Route de l'Est	Effondrement	Effondrement à 12 km de l'embouchure du lieu dit Le Gallion vers le pont de la Comté.	Pluies abondantes, marécage a gagné la route d'où effondrement	Dénivelé sur 4 m de hauteur	France Guyane
16/03/79	Cayenne	Inondations				France Guyane
13/11/77 <i>(voir illustrations)</i>	Cayenne ville, entre pointe des Amandiers et le Montabo	Submersion maritime, raz de marée	Constructions détruites (rue Schoelcher), 2 familles sinistrées	Fort houle (front dépressionnaire sur atlantique nord), marée de 3,3 m	Marée de 3,3 m, dégâts sur bordure littorale exposée au nord bordant Cayenne	France Guyane
24 au 30 avril 77 <i>(voir illustrations)</i>	Ile-de-Cayenne	Inondations, crue de la rivière Comté	Scierie Léveillé totalement inondée	Pluies	Dizaine de porcs morts	France Guyane
03/05/77	Cayenne	Inondations	Crique Karaouabo, Quartier Est, cité Grant, Bonhomme	Pluies		France Guyane

Enquête documentaire et historique sur les risques naturels en Guyane

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
			inondés			
03/05/77	RNI	Inondations	RNI coupée	Pluies	1,2 m d'eau sur certaines portions de la route.	France Guyane
29/04/77	Cayenne	Inondations	Cinéma inondé	Pluies	En 24 heures précipitations de 202 mm. Au lieu-dit Karouabo. Hauteur d'eau de 1,1 m à certains endroits.	France Guyane
29/04/77		Inondations	Coupure de la route entre Sinnamary et Iracoubo, secteur de Trou-Poisson inondé.	Pluies	En 24 heures précipitations de 202 mm.	France Guyane
1976	Cayenne	Inondations	Route coupée	Pluies	Pertes de la production	Equinoxe
1976	Route Cayenne - St-Laurent	Feu de savane		Sécheresse	Téléphone coupé	Equinoxe
20/08/76	St-Laurent	Tornade	Tôles arrachées	Pluies, vent		France Guyane
22/05/76	Routes coupées	Inondations	Fermeture de la route Saut Sabbat - St-Laurent, route de Mana, Tonate, Kourou, Iracoubo, Sinnamary	Pluies	80 cm d'eau sur la route de Mana	France Guyane
24/04/76	Port de Cayenne	Envasement	Port de Dégrad des Cannes menacé d'envasement, embouchure du fleuve Mahury est envasée et la profondeur diminue			France Guyane
20/03/76	Secteur Rémi-Montjoly	Inondations		Pluies		France Guyane
04/04/74	Route Kourou Sinnamary	Inondations	Route Kourou-Sinnamary interdite	Pluies	1 m d'eau sur la route	Parallèle 5
12/05/73	Montjoly	Inondations, vent	Chute d'un arbre centenaire, toiture de l'église arrachée			

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
31/03/73	Rochambeau	Inondations				
24/04/51	Cayenne, Tonate, St-Georges	Secousse sismique			Magnitude 4,7 - Intensité 4	BRGM
17/09/49	Région St George de l'Oyapock	Secousse sismique	Néant		Magnitude 5 - Intensité 4	BRGM
1938	Cayenne, Rochambeau	Inondations				
1907		Inondations		Pluies		
28/04/1905	Banlieue sud de Cayenne	Inondations	Pertes de biens immobiliers	Pluie, rupture des digues de la banlieue sud		
Rapport du 29/09/1904	Question sur envasement du port de Cayenne					Ponts et chaussée
04/08/1883	Cayenne	Secousse sismique	Néant		« forte secousse de tremblement de terre à 6 h du matin »	Ephémérides
26/03/1877	Cayenne	Secousse sismique	Néant		Ressenti à 11h10 du soir. Durée de 12 à 15 secondes	Ephémérides
01/07/1870	Secteur de l'Approuague	Ouragan	Plantations en partie détruites aux environs de Guisambourg	Vent		Ephémérides
04/01/1868	Guyane	Secousse sismique	Pas de grands dégâts		15 heures	Ephémérides
08/02/1864	Cayenne	Raz de marée	Dégâts sur le mur de la prison Geole			B.O.
09/03/1864	Cayenne	Raz de marée	Dégâts sur le mur de la prison Geôle			B.O.
Rapport du 20/07/1862	Route Cayenne-Iracoubo	Inondations	Route emportée par les eaux de la rivière et les eaux maritimes	Pluies	Ecrolement de la chaussée	
Rapport du 20/07/1862	Route de Kourou Sinnamary	Inondations	Pont de Malmanoury emporté	Pluies	Ecrolement, coupure de la route, ravinement de la route	
06/01/1855	Port de Cayenne	Raz de marée	Envasement du port de Cayenne			B.O.

Enquête documentaire et historique sur les risques naturels en Guyane

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
Mai 1854	Secteur de Kaw	Inondations	Dégâts	Pluies tout le mois de mai		B.O.
Mai 1851	Kaw	Inondations	Dégâts dans les plantations de Roucou, habitations "La Constance", La Damaris" et "L'Adélaïde" dévastées	Pluies torrentielles pendant le mois de mai	Indemnité de 3700 frs pour les 3 habitations	B.O.
30/08/1844	Guyane	Secousse sismique	Néant		"Forte secousse avec oscillations E-W ressentie en Guyane à 3h35, sans accident ni dommage". Intensité 4	Ephémérides
08/02/1843	Guyane	Secousse sismique	Néant		Légères secousses de direction E-W ressentis à 11h par quelques personnes	Feuille de Guyane 1846
28/09/1827	Canal Torcy	Envasement			Rapport du conseil privé	France Guyane
21/11/1821	Cayenne	Secousse sismique	Néant		3 secousses : 8 heures, 8h20 et 9 heures du matin.	Ephémérides
jan-fév 1820	Kaw	Inondations	Habitations et plantations de la région de Torcy ont été enfouies une semaine et demie sous les eaux	Pluies d'une rare violence	Aide aux habitations, parue dans la feuille de Guyane de 26/2/1820 n°26	
23/02/1820	Cayenne	Inondations	Plantations détruites, canal Torcy une demi-semaine sous les eaux	Pluies	15 jours consécutifs de pluies « ... telles qu'on en voit rarement même à la Guyane. ».	Feuille Guyane
22/07/1819	Kaw	Inondations	Destruction d'un grand nombre de plantations à Kaw	Pluies		Livre
21/10/1766	Cayenne	Secousse sismique			Io=X	
Avril 1700	Mahury	Crue			La crue emporte une gabare et un moulin à planche qui s'échouent brisés sur la côte du Mahury.	

Date d'occurrence ou de signalement	Localisation	Type de phénomène	Conséquences	Facteurs déclenchant	Observations	Source
05/05/1693	Cayenne	Inondations ?	Destruction ?	Pluies	Fevioles au Ministre : « ...travaux de réparation en cours ».	Sous série c14
26/07/1648	Ile-de-Cayenne	Ouragan	Pays ravagé. Deux vaisseaux flamands, capitaines Pitre et Kin, sont brisés au large de Cépérou	Vents violents		Ephémérides

4. Conclusion

L'inventaire des événements passés ayant affecté la Guyane reste difficile. Les séries historiques d'observations y sont en effet généralement courtes et peu nombreuses. Les recherches dans les archives et dans la mémoire collective, démarches analogues à celles qui peuvent être conduites dans les contrées d'Histoire ancienne, ne donnent que peu de résultats. Lors de la conduite du travail, les seules archives anciennes consultables ont été celles déposées aux Archives départementales. D'autre part, peu de travaux ont envisagé la question des risques naturels en Guyane et seules deux études ont été développées sur une base historique : la cartographie de l'évolution du trait de côte en Guyane de 1950 à 1994 pour l'aléa littoral et la contribution à l'étude des dangers d'installations industrielles vis-à-vis de l'aléa sismique. Malgré ce manque de documents de base, l'enquête a permis de répertorier un certain nombre d'événements intéressants permettant de donner une dimension historique aux différents phénomènes naturels connus en Guyane.

Les risques naturels qui touchent la Guyane procèdent du contexte physique et naturel dans lequel se situe le département. Celui-ci est affecté par trois types d'aléas majeurs : l'aléa inondation, l'aléa littoral et l'aléa mouvement de terrain, et des aléas d'importance secondaire parce que d'intensité faible, d'occurrence rare ou de répartition géographique plus localisée : aléa sismique, météorologique et feux de forêt. L'enquête historique confirme l'occurrence par le passé des phénomènes naturels à l'origine des aléas précédents. Les faits passés sont naturellement reportés en fonction de leur incidence sur l'activité de l'époque et de leur caractère spectaculaire : ainsi les vaisseaux flamands brisés par un ouragan en 1648 au large de Cépérou, à peine 5 ans après la fondation de la ville de Cayenne, ou bien les inondations affectant les habitations et plantations de Kaw et de l'Approuague au début du XIX^{ème} siècle, ou encore ces mêmes inondations touchant aujourd'hui des quartiers urbanisés de l'agglomération cayennaise. Globalement cependant, les événements passés relevés par l'enquête historique sont conformes avec ce qu'on connaît de leur occurrence actuelle. Les phénomènes d'inondations sont prépondérants, puis viennent les phénomènes littoraux. L'étude confirme également l'impact relativement modéré de tous les événements naturels relevés par l'enquête historique en Guyane puisque des pertes en vies humaines consécutives à l'occurrence de ces événements sont très rarement notées.

Enfin, quatre événements d'inondations pluviales particulièrement intenses et ayant provoqué des dégâts importants sur des propriétés de particuliers et des locaux d'entreprises dans les secteurs urbanisés de l'Ile-de-Cayenne ont motivé une constatation de l'état de catastrophe naturelle au titre de la loi n° 90-509 portant extension aux départements d'outre-mer du régime des catastrophes naturelles. Il s'agit des inondations de juin 1991 sur Cayenne, Rémire Montjoly et Matoury, de mars et d'août 1996 sur Cayenne et Rémire Montjoly et de janvier 1997 sur Matoury.

5. Références et principales sources bibliographiques

a) Documents techniques

Allard J.F. (1997) - Cartographie de l'évolution du trait de côte en Guyane de 1950 à 1994. Rap. BRGM R 39506.

Bles J.L., Dominique P. (1996) - Contribution à l'étude des dangers d'installations industrielles à risque spécial de la Guyane : évaluation déterministe de l'aléa sismique. Rap. BRGM R 38830, 50 p., 11 fig., 3 tabl.

BRL (1999) - Schéma directeur d'assainissement pluvial de l'Ile-de-Cayenne

Calmont A. (1975) - L'urbanisation en milieu tropical : Cayenne, la ville et sa région - Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux.

DDE Guyane - SMFA (1997) - Dossier Inondations relatif aux sinistres de mars et août 1996 dans les secteurs de Cayenne, Rémire et Montjoly.

Granger S. (1999) - Guyane : des catastrophes pas si naturelles. En cours de publication revue GEODE - Université des Antilles et de la Guyane.

Quénaon J. (1999) - Gestion et prévention sur les risques naturels en Guyane - Mémoire de maîtrise de géographie. Université des Antilles et de la Guyane.

Nguyen D., Joseph B. (1998) - Cartographie de l'aléa Inondation - Commune de Macouria (Guyane). Rap. BRGM R 40318, 23 p., 3 tabl., 9 fig., 2 pl.

Nguyen D., Laporte P. (1998) - Érosion littorale sur la commune de Rémire-Montjoly (Guyane). Rap. BRGM R 40385, 20 p., 8 fig.

Nguyen D., Lenôtre N., Allard J.F., Joseph B. (1997) - Atlas des risques naturels - Cartographie des aléas. Communes de Cayenne et Rémire-Montjoly (Guyane). Rap. BRGM R 39743, 39 p., 20 fig., 12 tabl., 2 pl.

Préfecture de la Région Guyane, Cellule d'analyse des risques et d'information préventive (1999) - Dossier départemental des risques majeurs en Guyane

Prost M.T. (1992) - Evolution des littoraux de Guyane et de la zone caraïbe méridionale pendant le quaternaire. ORSTOM Paris

b) Ecrits et ouvrages

Atlas de France n°13 - Les Outres-mers, les risques naturels

Bajar - Mémoire pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane Française, chez Grangé imprimeur, Paris.

Historial antillais n°2.

Lohier M. (1969) - Les grandes étapes de l'histoire de la Guyane : aperçu chronologique 1498-1998 - Imprimerie Laballery, 159 p.

Maguy H. & Grillon A. - La Guyane en ce temps là.

Observations générales sur la Guyane Française et projets d'améliorations de cette importante colonie, B.M.R/1825/Bordeaux - Chez Pierre Beaume imprimeur.

Saillard (1799) - Tableau de Cayenne ou de la Guyane Française contenant des renseignements exactes sur son climat, sa production - Chez Veuve Tilliard et fils, Paris, 230 p.

c) Publications périodiques

Bulletin officiel, Journal officiel, Almanach, Annuaire, Feuille de la Guyane, France-Guyane, La Presse Guyanaise, Parallèle V, Radio-Press

6. Illustrations

Des pluies pourtant de saison

Les sapeurs pompiers ont comptabilisé à midi soixante-dix-sept interventions

De fortes précipitations sont tombées dans la nuit de mardi à mercredi. 140 mm d'eau relevés par Météo France, rien d'exceptionnel mais suffisant pour provoquer des inondations dans certains quartiers de la ville de Cayenne et faire sauter le standard des sapeurs pompiers.



L'eau jusqu'aux genoux, ils sont blâsés maintenant certains habitants de la cité Césaire. Les inondations sont accueillies comme une fatalité. «C'est la troisième fois que je suis inondé. Qu'est-ce que voulez que je fasse sinon attendre que la pluie cesse, c'est naturel !», confie Philibert qui s'est réveillé depuis trois heures du matin pour poser ses affaires sur les meubles les plus haut, débrancher les différents appareils électroménagers...et attendre que les 40 cm d'eau qui inondent sa maison descendent. Chez Evanise et Morena même combat, même fatalité. Plus loin dans la rue Auguste-Boudinat en ce mercredi jour de congé, les jeunes du quartier ont sorti la barque pour un petit tour ludique de la cité transformée en une

nuit en île flottante. Césaire, Faubourg l'abri, Brutus, Colibri, Mont-Lucas, Sainte-Thérèse... les pieds dans la mare certains habitants ont tenté bassine en main de puiser l'eau. Certains ont fait appel dès six heures du matin aux sapeurs pompiers qui à midi comptabilisaient soixante-dix-sept interventions pour porter assistance aux personnes en difficulté.

Des inondations, les voitures au bord des routes au dans le canal, les embouteillages...voilà ce que provoque une nuit de pluie intense. Et pourtant rien d'exceptionnel signale-t-on à Météo-France qui a relevé 140 mm à Cayenne et 120 mm à Rochambeau. «La zone intertropicale de convergence est revenue sur le littoral de la Guyane dans le courant de la nuit entre mardi et mercredi. On

est en pleine saison des pluies, c'est normal. Ce sont des pluies fortes mais rien d'exceptionnel», explique Ludovic Magnouloux, responsable prévisionniste. Du côté de la mairie de Cayenne, Jean-Claude Lafontaine, qui s'est rendu sur les lieux, dans un communiqué annonce «la mise en place d'une cellule d'urgence des services techniques» pour répondre aux besoins immédiats, bloquer les endroits les plus dangereux et recenser les canaux inondés en vue de leur curage. En milieu de matinée les précipitations étaient moins fortes, l'eau commençait à descendre... le combat continuait pour les habitants sinistrés.

R.-C. Minidoque

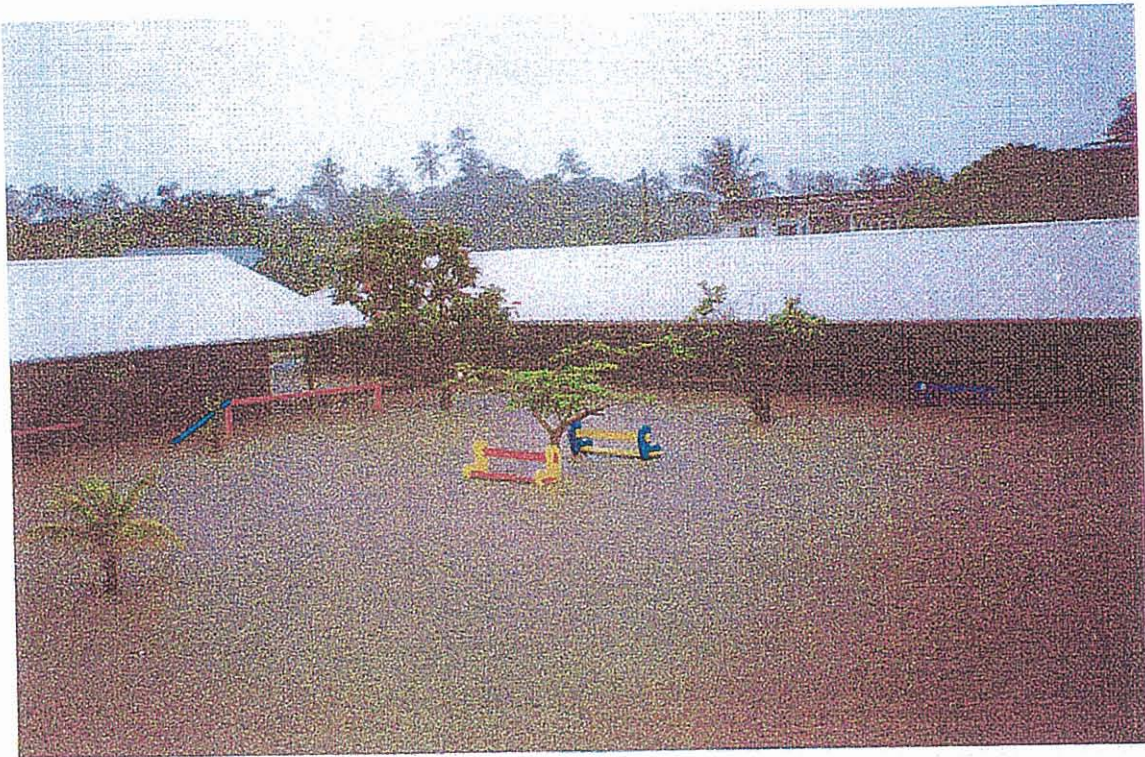


Sauver les effets personnels a été la première réaction des personnes dont les maisons ont été inondées par les fortes précipitations. 140 mm d'eau ont été relevés par Météo-France.



Dans la rue comme au petit coin l'eau est montée très haut.

Inondation Cayenne - 23 mars 1999 (F-G)



Inondation Cayenne (école primaire Colibris) - 23 mars 1999

De l'eau jusqu'aux genoux

Des pluies fortes ,
mais rien
d'exceptionnel
selon la météo.
Pourtant, Cayenne
a eu de l'eau
jusqu'aux genoux
et les pompiers
ont été débordés
mardi matin.

LIRE PAGES 6 & 7

EUROPE

Les quinze désignent Prodi

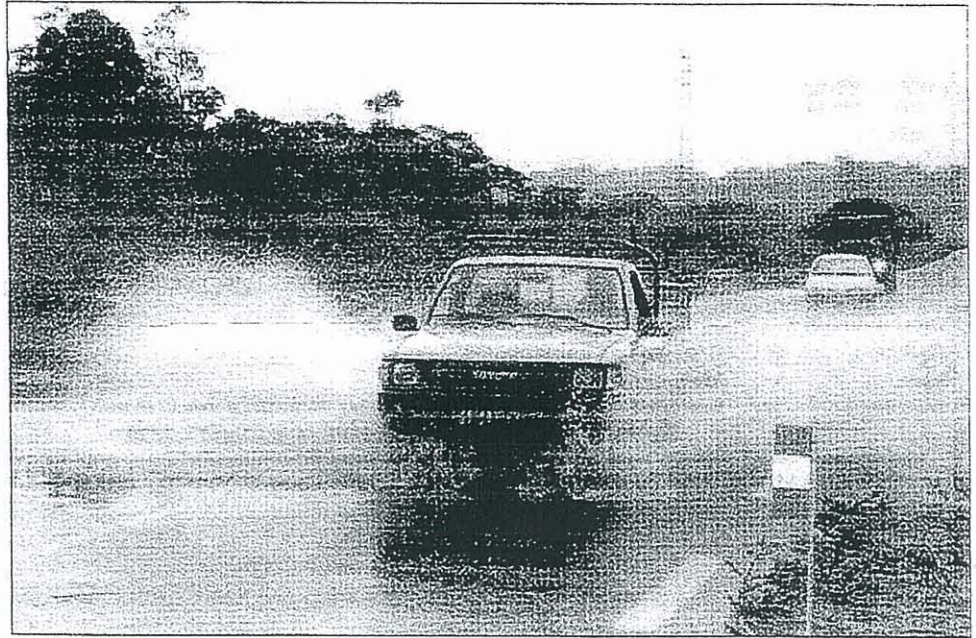
La désignation de Romano Prodi à la présidence de la commission met fin à la crise après la démission collective



Inondation Cayenne - 23 mars 1999 (F-G)

Kourou patauge !!

Depuis samedi soir, il n'a pas cessé de pleuvoir sur la ville spatiale. Et pas la pluie fine et lancinante que l'on a connue ces derniers jours ! Non ! Ce sont de véritables trombes d'eau qui se sont déversées tout ce dimanche, recouvrant de nombreux quartiers.



La nationale un inondée au niveau de la crique Parassou.

Principale victime, comme chaque fois que surviennent des intempéries de ce type : le village saramaka. «Chez moi, j'ai de l'eau jusqu'aux mollets», se plaignait dimanche cet habitant du village, en nous désignant, impuissant, la porte de sa maison baignée d'une eau noirâtre. De fait, la plupart des rues de la partie ancienne du village étaient noyées sous des paquets d'eau, donnant à ce quartier de Kourou des faux airs de cité lacustre. Leurs rez-de-chaussée inondés, les habitants s'étaient réfugiés dans les étages et ne circulaient plus dans les rues que sur des radeaux improvisés. Seuls satisfaits : les enfants, tout heureux de jouer les gondoliers dans les ruelles. En revanche, les villas toutes neuves qui remplacent progressivement les traditionnelles cases en bois ont été globalement épargnées.

Le vieux bourg de Kourou a subi lui aussi des dommages : quasi submergée, la rue Duschène est demeurée impraticable toute la journée et, dans la zone industrielle

de Cabalou, la course automobile Opel Toyota a dû être reportée à dimanche prochain. Dans le quartier de l'Anse, la portion de l'avenue Monnerville menant à la mer est restée fermée, ainsi que

la partie de l'avenue de l'Anse longeant le rivage, menacée par ailleurs par l'avancée de la mer. Ainsi, un peu partout dans la ville, les déplacements sont devenus très difficiles, voire impossibles, blo-

quant de nombreux kourouciens chez eux. Dans la soirée, les paquets d'eau ont fait place à une pluie fine et persistante qui a bercé le sommeil des kourouciens.

I. M.



La mer ronge le littoral kourouzien

Depuis la fin du mois de décembre, les fortes marées conjuguées à la houle provoquent une transformation de tout le littoral. Les premiers effets se sont fait sentir avec une inexorable montée de la mer au niveau du village amérindien (lire édition du 2 janvier 1999) et la disparition de la digue naturelle de sable.

Aujourd'hui la mer arrive régulièrement près des premières maisons. Aussi les riverains sont invités à surveiller les marées du 18 mars annoncées à un coefficient de 3,45 m et des 17, 19 et 20 mars annoncées à 3,40 m. Mais le coefficient de marée le plus important est prévu le 18 avril avec 3,50 m.

Une situation qui devient également inquiétante pour l'avenue de l'Anse. Les riverains sont menacés par la haute mer dès que le coefficient est de 3,15 m.

«Jamais on n'a connu une telle situation au village. J'ai quelques craintes pour la maison de ma mère. Déjà au mois de décembre, il y avait une quinzaine de centimètres d'eau dans les pièces. Le plus inquiétant, c'est la progression de l'océan sur toute la frange côtière de Kourou. En un an, la mer a gagné une bonne trentaine de mètres. Pour l'instant on attend une réponse du maire qui doit nous faire des propositions concrètes sur l'aménagement du village», souligne un jeune habitant du village amérindien.

Un résident de l'anse se souvient «que sur un plan ancien de Kourou, la route de l'anse existait, c'était un chemin de terre... Il n'y a donc aucune crainte à avoir si ce n'est une inondation partielle due aux écoulements provenant du village voisin».

Un optimisme que ne partage pas Claude Rouault. Il a vu la dalle devant sa maison se réduire d'année en année: «Elle faisait près de vingt mètres, aujourd'hui il ne reste plus rien ! Regardez comment la pointe charlotte a été rongée à chaque forte marée. La mer gagne du terrain et lorsque des remblais sont faits sur des marécages, cela ne peut pas résister».

T. R

Inondation Kourou - 3 janvier 1999 (F-G)

Déluge sur l'île de Cayenne

Les précipitations tombées sur Cayenne hier matin ne sont pas exceptionnelles selon Météo-France mais elles ont fortement perturbé la circulation et sinistré un grand nombre d'habitants.

LIRE PAGE 5



Collège République : Les cours tombent à l'eau

«Impensable (...) qu'un instituteur, professeur auxiliaire ou agent ne puisse exercer ses fonctions pédagogiques à cause des conditions climatiques». C'est en substance ce qu'écrit un enseignant de la SES du collège République dans une lettre adressée hier à l'inspecteur d'académie. Car, poursuit cet enseignant, «pour accéder à ma classe et bien que Breton et bon

nageur, il m'aurait fallu me mettre en slip de bain pour assumer mes fonctions»

L'instituteur s'est refusé à faire le plongeon mais n'en considère pas moins que ces problèmes d'assainissement et d'évacuation d'eau au bâtiment C du collège République «subsistent depuis longtemps et auraient du être réglés et pris en considération».

Inondations Cayenne et Matoury - 16 et 17 janvier 1997 (F-G)

Cayenne de nouveau sous les eaux

Parmi les quartiers inondés, le Domaine de Mont-Lucas

A l'instar d'août dernier, de fortes pluies se sont abattues sur Cayenne dans la nuit de jeudi à vendredi. Des inondations importantes ont encore une fois été enregistrées.

Cayenne a de nouveau connu de fortes intempéries. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des pluies diluviennes sont tombées sur le chef-lieu offrant dans la matinée de vendredi, un triste spectacle aux automobilistes.

Conséquence directe de ces pluies, des inondations dans les principaux quartiers, en particulier à Mont-Lucas où tous les accès étaient bouchés par des flaques atteignant les 70 centimètres par endroit.

C'est aussi avec une réelle difficulté que la plupart des automobilistes s'engageaient dans les rues transformées en piscines, craignant que le moteur de leur véhicule ne se soit noyé.

Selon Météo-France, ce



phénomène provient de la présence active de la zone intertropicale de convergence (ZIC) sur la Guyane. Le centre de météorologie a d'ailleurs enregistré une hauteur de 165 millimètres d'eau

pour Cayenne et 104 pour Rochambeau. Ces chiffres ne concernent que les pluies tombées entre jeudi à partir de 12 heures jusqu'à vendredi à la même heure.

E. M.

Les voitures ont connu quelques difficultés à contourner le Rond-point Gaimot

Une pluviométrie remarquable mais pas exceptionnelle

Les météorologues estiment que la pluviométrie d'hier «peut être qualifiée de remarquable», mais ils notent toutefois que «ce type de temps n'est pas rare au mois de janvier en Guyane».

Pour la même période, le relevé pluviométrique effectif est de 34 mm à Kourou et de 68 mm à Saint-Georges.

A l'origine de ces précipitations, on retrouve la fameuse zone intertropicale de convergence «à l'est de la Guyane depuis hier», et dont une avancée vers le nord du département lui a fourni «des conditions atmosphériques d'altitude favorables à son développement».

Météo-France annonce une accalmie pour cet après-midi du moins sur le littoral (lire en page 2).

Inondations Cayenne et Matoury - 16 et 17 janvier 1997 (F-G)

INONDATIONS

Cayenne les pieds dans l'eau

Dans la nuit de dimanche à lundi des précipitations records (253 millimètres) conjuguées au passage de l'ouragan Edouard, et à une pleine mer, ont inondé Cayenne.

LIRE PAGE 3

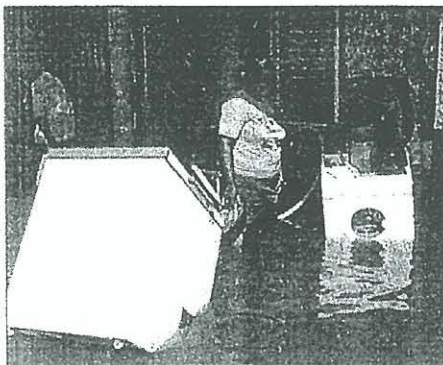
GOVERNEMENT

Juppé se prépare à une rude rentrée



Le Premier ministre prépare cette semaine une rentrée politique et sociale qui s'annonce difficile.

LIRE PAGE 13



Photos Henri Gault

Inondations : l'après «Edouard»

En attendant une éventuelle déclaration de catastrophe naturelle de certains quartiers, les sinistrés des inondations de l'île de Cayenne sèchent aussi leurs larmes.

LIRE PAGE 4

JEUX PARALYMPIQUES

Des athlètes



Photos Henri Gault

Inondations Cayenne - 25 et 26 août 1996 (F-G)



Orages : du jamais vu !

La SMTC n'a pas échappé aux intempéries.



Faire du vélo dans l'eau, pas terrible, mais marrant.

EN BREF

Inondations

Le maire de la ville de Cayenne informe ses administrés touchés par les récentes inondations qu'une permanence du service des assurances fonctionnera exceptionnellement à la mairie-Salle de Réunion du lundi au vendredi de 9 H à 12 H.

Ils devront se munir de photos et de photocopies de factures des objets déteriorés. Ces documents seront transmis à la prefecture de la Guyane pour suites utiles.



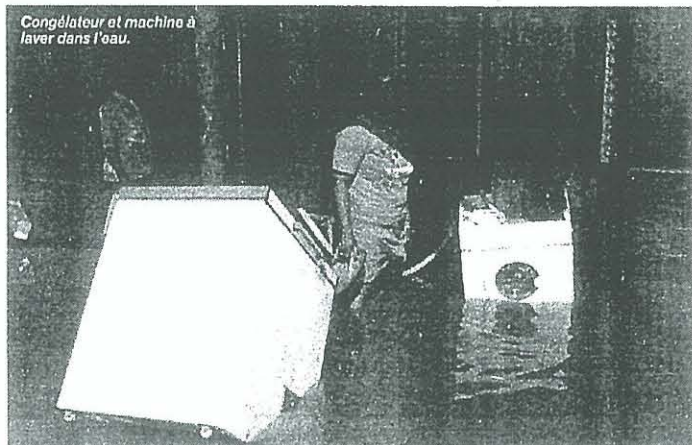
A l'intérieur, comme à l'extérieur, l'eau envahit tout sur son passage.

Cayenne les pieds dans l'eau

Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, des pluies abondantes se sont abattues sur la ville de Cayenne. Près de 253 millimètres d'eau ont été relevés par météo France.

Du jamais vu en Guyane, de violents orages et averses orageuses ont défilé les lois saisonnières et provoqué de nombreuses inondations, rendant exceptionnelle la pluviosité sur Cayenne. Il est tombé 253mm (littres au m²) entre 0h20 et 8h00. On a relevé 222mm en 6h ce qui établit un nouveau record, le précédent étant de 205 mm en 6h le 29 mai 1991. Les pluies les plus importantes sont tombées en seconde partie de soirée entre Tonate et le Mahury. On a noté en vingt-quatre heures à Tonate 110mm, au Larivot 187mm, à Suzini 180mm et à Dégrad-des-Cannes 113mm.

Seon Météo-France ces fortes précipitations sont dues au passage au nord de la Guyane (vers le 17N) de l'ouragan Edouard se situant actuellement à 800 kilomètres au nord des Petites Antilles. Les précipitations se



Congélateur et machina à laver dans l'eau.

formant vers l'intérieur se sont déportées la nuit dernière sur le littoral et ont provoqué une crue importante compte tenue de la pleine mer.

Ce matin tout le monde constatait les dégats les pieds dans l'eau. Plusieurs quartiers de la ville ont vu leurs routes inondées, Eau-Lisette, Césaire, Thémire,

Grant, Mont-Lucas... De nombreuses voitures étaient abandonnées au bord des routes, refusant de démarrer. De nombreux foyers ont été sinistrés obligeant les habitants en pleine nuit à prendre des mesures d'urgence pour sauver leurs biens. Le service des sapeurs pompiers de Cayenne est rapidement intervenu afin de porter

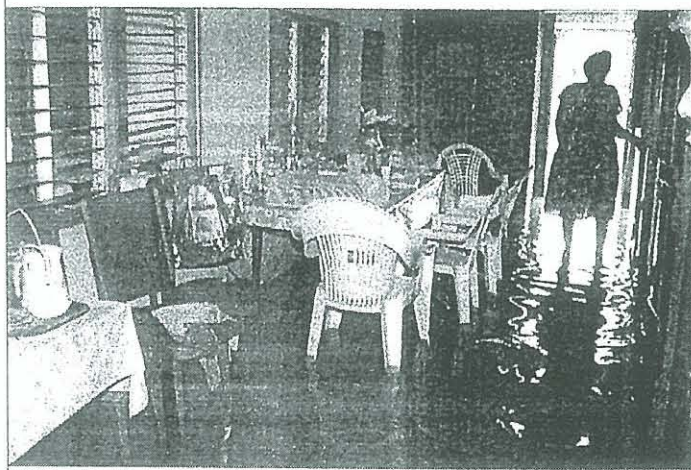
secours aux personnes ayant subi des dommages.

Le maire de Cayenne, Jean-Claude Lafontaine, entend prendre toutes les mesures qui s'avèrent nécessaires pour aider les familles sinistrées et a l'intention de saisir le Préfet, afin que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu.

René-Claude Minidoque



Le rond-point de Mirza transformé en piscine !



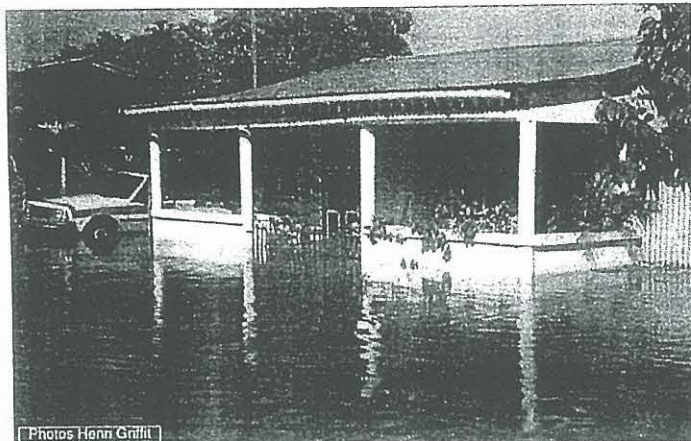
Stupeur, de l'eau, de l'eau et encore de l'eau.

Reportage photos
Henri Griffit

Inondations Cayenne - 25 et 26 août 1996 (F-G)

L'après Edouard

Si tout semble revenu dans l'ordre, l'heure est venue d'établir un bilan et de trouver des solutions, pour à la fois dédommager les sinistrés et éviter les conséquences d'une pluviométrie aussi exceptionnelle en ce mois d'août que la nuit dernière.



Photos Henri Grifflé

Du passage de l'ouragan Edouard dans la nuit du 25 au 26 août, on retiendra les inondations qui ont sinistré de nombreuses familles dans les différents quartiers de

Cayenne. Météo-France a relevé 253 mm d'eau, atteignant à certains endroits, 85 cm de hauteur. Le maire de Cayenne, Jean-Claude Latontaine, a annoncé dans un communiqué, qu'il avait

l'intention de saisir le préfet pour que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu. «Il s'agit là d'une catastrophe anormale, la plus grande crue de l'année remonte au mois de mars où l'on avait noté 115 mm» a-t-il souligné hier matin devant le collectif de la cité Bonhomme, quartier gravement atteint. Pour venir en aide aux personnes sinistrées, la municipalité a mis en place, depuis hier, un service d'aides sociales d'urgence chargé d'indemniser les administrés de la ville de Cayenne.

Pour cela, ils doivent se présenter à la mairie munis de photos, listing et factures des objets détériorés pour un remboursement à hauteur de 15% des pertes. Cette somme de déclarations constituera un dossier qui sera adressé au préfet, qui lui-même, le transmettra au Ministère de l'Intérieur, lequel décidera de l'état de catastrophe naturelle.

Hier matin seulement 18 personnes de différents quartiers (Zéphir, Pascaline, Bonhomme... se sont présentées à la mairie. Essentiellement des meubles (voitures, appareil électroménagers, meubles d'intérieur...) ont été recensés, comme pour cette dame de la Rénovation urbaine venue avec ses papiers. «J'ai eu 80 cm d'eau chez moi. Heureusement que j'habite un duplex, seule ma salle à manger a été touchée. Tous les meubles flottaient, j'ai perdu une vitrine d'une valeur de près de 3.000 F, un buffet d'environ 12.000 F. Tout est foutu, cela fait deux fois que je suis inondée».

Les personnes sinistrées doivent se présenter le plus rapidement possible «car toutes les déclarations constitueront le dossier qui sera transmis au préfet dans les quinze jours, pour que soit déclaré l'état de catastrophe naturelle», déclare Ismihel Lucien du

bureau des assurances.

Par ailleurs les personnes possédant une assurance personnelle doivent se présenter auprès de leur assureur dans les cinq jours.

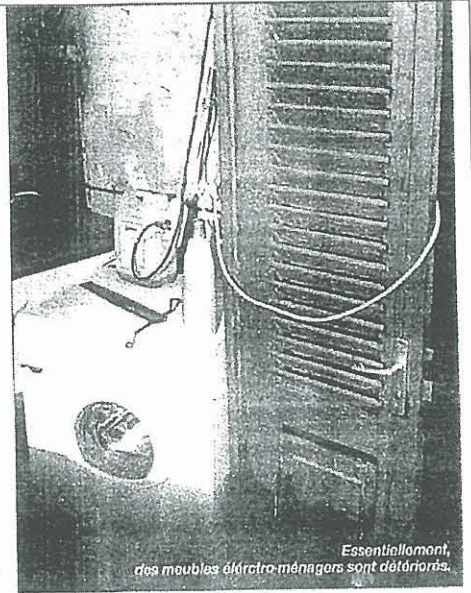
Hier matin se tenait également à la mairie de Cayenne une réunion en présence du maire, ses différents conseillers et le collectif de la cité Bonhomme, avec à sa tête M. Achille.

Plusieurs questions y ont été abordées. Par exemple, quelles sont les mesures prises pour une meilleure évacuation des eaux.

Que compte faire la mairie pour répondre aux besoins de première nécessité ? S'agissant de l'évacuation de l'eau, la mairie de Cayenne propose deux solutions. Soit la construction d'un pont vers du terrain de football, soit le remplacement des buses par d'autres, plus grandes d'une capacité de 3 m³.

Concernant les besoins de première nécessité, le service d'aides sociales mis en place attribuait hier des bons pour l'achat de matelas, gazinières et autres accessoires indispensables.

R-C.M



Essentiellement, des meubles électro-ménagers sont détériorés.

Le point de vue de l'assureur

«Tant que le décret préfectoral, déclarant que cette inondation est une catastrophe naturelle, n'est pas publié, les assurés victimes du sinistre, ne seront pas remboursés», précise Raymonde Césaire, responsable du service sinistré à l'UAP.

Depuis le cyclone Hugo, au large des Antilles, de nombreuses assurances multi-risques, notamment contre les catastrophes naturelles, sont obligatoires dès l'achat ou la location d'une maison. Néanmoins, pour pouvoir bénéficier du remboursement en cas d'inondation, il faut que cette dernière soit déclarée catastrophe naturelle par le préfet. Si ce décret n'est pas publié, les dossiers des assurés termineront leur parcours aux archives.

Cependant, les assurés se doivent de préparer leur dossier pour parer à toutes éventualités. Ils devront notamment faire des clichés des dégâts et rassembler les factures des objets détériorés. Si le décret est publié, les assureurs examineront les dossiers à partir du rapport d'un expert.

Toujours dans l'éventualité d'une publication du décret, il est à préciser que les assurés doivent faire une déclaration auprès de leur assureur dans un délai de cinq jours à partir du sinistre pour pouvoir bénéficier, ultérieurement, des remboursements.

Si l'est vrai que cette brusque tempête tropicale est peu habituelle à cette époque de l'année et peut donc être considérée comme catastrophe naturelle, il n'en est pas moins vrai que la collectivité à une part de responsabilité dans les inondations.

L'installation de buses mal adaptées conjugué à la condamnation des bouches d'écoulement a engendré le débordement des canaux, des égouts.

Les dernières inondations du mois de mars n'ont toujours pas été remboursées. A la préfecture, les dossiers pour déclarer les inondations catastrophe naturelle, ont bien été envoyés au Ministère de l'Intérieur et au Ministère de l'Outre-mer, mais ces derniers n'ont pas donné de réponse.

R.H.A.-C.



Il est important pour le dédommagement de la mairie de photos et factures.

Qui va se mouiller ?

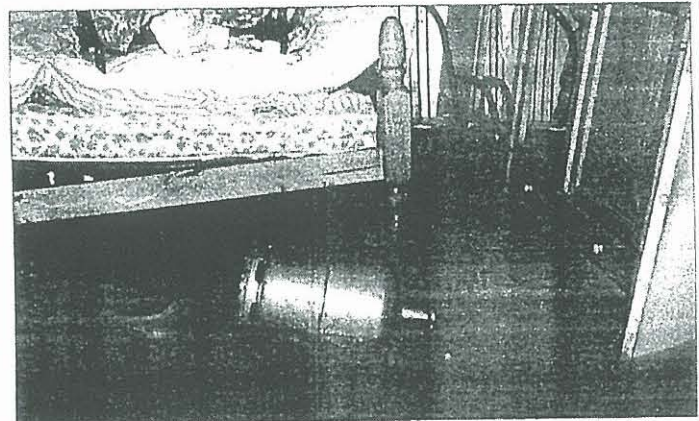
Après les inondations survenues, à la suite du passage de l'ouragan Edouard au large de la Guyane, les réflexions vont bon train. On constate une remise en cause de certains ouvrages destinés à évacuer ces eaux qui ont affecté de nombreuses familles du côté de la cité Bonhomme.

On remet également en cause l'urbanisation sauvage de certains secteurs. C'est un fait ! L'important n'est-il pas aujourd'hui, puisque de toute évidence il est difficile de faire autrement, de remettre à des normes de sécurité compatibles avec les exigences de la vie moderne, ces zones ?

Dans la nuit de dimanche à lundi, de graves inondations ont touché ce quartier, à qui la faute ? Certes à Edouard ! Mais ne revient-il pas à ceux qui nous administrent de prévenir ce genre de catastrophe ? Quelles solutions adopter pour que la vie de ces habitants ne soit pas mise en péril ? Prendre des mesures préventives ne semble pas approprié. Se lancer dans une politique de remise en ordre au plan urbanistique de façon à contrôler, donc limiter les installations et procéder aux aménagements qui s'imposent, paraît être une bien meilleure solution.

A l'évidence, dans cette affaire chacun peut accepter de prendre ses responsabilités, ce qui éviterait à chaque fois l'émergence des mêmes problèmes, provoquant les mêmes débats... Qui va se mouiller ?

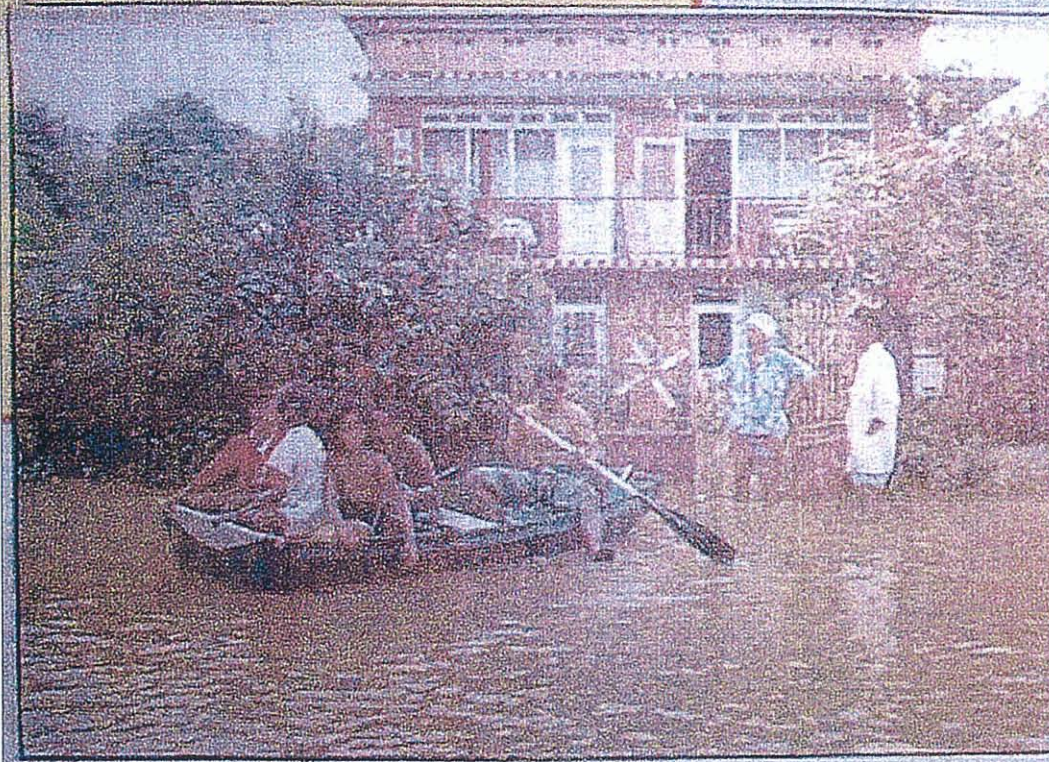
R-C.M.



Le service d'aides sociales attribue des bons pour l'achat de produits de première nécessité.

Inondations Cayenne - 25 et 26 août 1996 (F-G)

Cayenne sur eau



C'était mercredi soir et les pluies diluviennes de la journée et de la nuit ont eu comme résultat une spectaculaire montée des eaux... De nombreuses maisons ont été inondées.

LIRE EN PAGE 3

Journée d'eau, soirée de pluie

Pendant que certains travaillaient sur la partie théorique de l'eau, d'autres le touchait du doigt ou plutôt des pieds.

Les travaux à la chambre de commerce ont souvent abordés la pluie mais pas sous la forme que des nombreux Cayennais ont dû le voir mercredi soir.

Quelle était la cause ?

Certains parlent d'un dieu, supporter des marseillais qui aurait comme Basile Boil, pleuré toutes les larmes de son corps.

Mais peu importe les causes, les conséquences sont là et bien là. Meubles, voitures électroménagers... Tout était à la dérive, plus moyen de poser sa tête ou ses fesses sur quelques choses de sec. Ce n'est pas très agréable, pas du tout. Quel spectacle de désolation, la Guyane a reçu un jour une forte pluie qui a transformé la ville Cayenne en petite Venise.

Chronique d'une ville inondée

Cette histoire débute vers 18 heures mercredi après-midi par une forte pluie. Quelques

heures plus tard, cette pluie battait de plus belle. Petit à petit, les rues de Cayenne commencent à se remplir non de voitures mais d'eau. Que d'eau ! Il est inutile de vous expliquer la situation de la ville à minuit, soit après six heures de pluie.

De plus, c'est à cette heure que certaines personnes pensent à réintégrer leurs chez-soi. Mission impossible. Les rues de Cayenne étaient à cette heure tardive impraticables. Un spectacle de désolation s'offrait aux yeux de certains qui par générosité tentaient d'aider des automobilistes à dégager leurs

voitures de la montée des flots.

A la station Galmot, rond point de Mirza, de nombreux personnes attendaient que les rues se libèrent. En effet, le rond point était complètement inondé. Il est vrai que le rond point de Mirza est construit de telle façon que l'eau s'évacue sur les côtés et toutes les rues avoisinantes reçoivent l'eau en question.

Beaucoup de personnes ont dû passer la soirée dans des abris de fortune puisqu'ils ne pouvaient arriver chez eux.

Et les maisons ?

Beaucoup de maisons à Cayenne sont construites sous le niveau de la rue. Chaque fois que les rues reçoivent un excès d'eau, elles le déversent dans les maisons. Afin de sauver ce qui restait, certains Cayennais se sont levés en pleine nuit. Il fallait déplacer la voiture

bien que l'eau avait déjà atteint le moteur. Il fallait mettre le téléviseur en lieu sûr. Que du travail ! Que de désolation. Le lendemain matin, on raconte ses malheurs entre amis. On ne voudrait plus, non plus jamais. Mais c'est la nature qui décide.

De l'autre côté, pourquoi les architectes ne pouvaient-ils pas prévoir un tel événement ? Comment dans un pays où la saison des pluies est connue pour sa violence, des équipements corrects d'évacuation n'existent pas ? Pourquoi certaines rues ne sont pas bordées comme les normes le veulent ? Pourquoi les systèmes d'évacuation d'eau ne fonctionnent-ils pas normalement ? Toutes ces questions restent encore en suspens peut-être un jour on aura une réponse en attendant la prochaine déluges.

K.A.

Inondations Cayenne 29 et 30 mai 1991 (F-G)

Du jamais vu depuis dix ans

Une période pluvieuse qui dure pratiquement depuis le 1^{er} janvier dernier

Le samedi dernier, il est tombé quelque 100 millimètres d'eau sur le littoral. Conséquences: Cayenne et Kourou ont été victimes d'inondations.

Météo France, dans un bulletin spécial, a noté que les pluies de samedi sur le littoral ont été «fortes voire très fortes et intenses».

Les stations ont en effet relevé quelque 102 millimètres à Cayenne entre 10 heures et midi, 110 millimètres à Kourou entre 7h30 et 11 heures et 102 millimètres à Rochambeau de 6 heures à 12 heures.

Du jamais vu depuis dix ans, soulignent les ingénieurs de Météo France pour qui ces pluies anormalement élevées, sont dues à «un chapelet de cellules nuageuses instables qui se sont constituées très rapidement en matinée le long du littoral du fait de la rencontre entre l'air humide venant du sud et l'air plus sec et plus stable situé sur le proche océan au nord de la Guyane».

Le résultat, des rues inondées, des magasins envahis par l'eau, des voitures en panne, des bâtiments publics, comme l'école maternelle Michel-Dipp à Rémire-Montjoly.

A Cayenne, le maire, Jean-

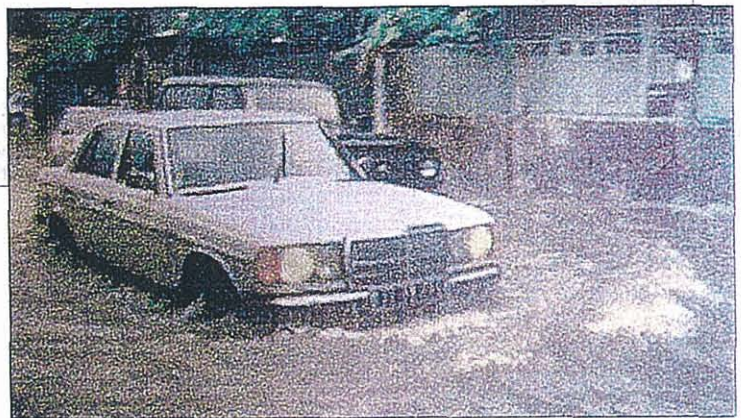
Claude Lafontaine, devant l'ampleur des inondations a été contraint de réunir une cellule de crise regroupant quelques adjoints, des responsables des services techniques et des sapeurs pompiers.

Ensemble, ils ont évalué les conséquences de cette pluviométrie exceptionnelle et ont préparé un plan d'intervention en cas d'urgence.

Fort heureusement, les pluies ont baissé d'intensité samedi après-midi et hier de-

manche, la zone intertropicale de convergence a remis le ciel dans ses couleurs de saison. Il était temps car les sols imbibés d'eau par un pluviomètre exceptionnelle depuis le 1^{er} janvier, du jamais vu depuis dix ans, souligne Météo France, ne pouvait d'autant moins évacuer l'excédent de ces pluies que les canaux rencontraient en début d'après-midi des coefficients de marées assez forts.

Jean-Charles Blandel



L'école Michel-Dipp fermée

Le maire de Rémire-Montjoly et la directrice de l'école maternelle Michel-Dipp ont été contraints de fermer l'école à cause des inondations. Les enfants ne seront donc pas accueillis ce lundi afin de leur éviter tout contact avec l'eau stagnante des classes.

Cellule d'urgence à Cayenne

Le samedi 16 mars, sous la présidence de Jean-Claude Lafontaine, s'est réunie une cellule de crise regroupant quelques adjoints, des responsables des services techniques et des sapeurs pompiers de Cayenne.

Ensemble, ils ont évalué les conséquences de cette pluviométrie exceptionnelle et ont préparé un plan d'intervention en cas d'urgence possible dans les prochaines heures. «La vigilance est de rigueur» a insisté Jean-Claude Lafontaine.



Inondations Cayenne 16 mars 1996 (F-G)

METEOROLOGIE

Les orages : un temps de saison mais une fréquence inhabituelle

Tonnerre, éclairs violents, les habitants de Cayenne, Remire-Montjoly, se sont réveillés l'un des matins en sursaut. Par deux fois, le nuit du 20 au 21 juin, et celle du 25 au 26 juin, de tels orages se sont abattus sur cette portion de la côte. Ces manifestations orageuses sont, selon les spécialistes de la météorologie caractéristiques de la saison. Entre le milieu de juin et le milieu d'août en effet, la ZIC - Zone Intertropicale de Convergence - remonte vers le nord et elle connaît de brèves périodes de longues pluies, subside une période caractérisée par la formation de nombreux cumulus bourgeonnants. Ces nuages à fort développement vertical, généralement à forte charge électrique sont à l'origine de ces orages.

Ces manifestations orageuses sont généralement très localisées à l'instar des trombes de vent qui s'abatent quelque fois sur la Guyane de manière éphémère du 12 juin, à été à l'origine des plus débits qui ont mis la Trimarg et une société de Charbonniers métalliques du Larivot « en chômage technique ». Ce qui est par contre inhabituel

c'est l'intensité des pluies qui ont accompagné ces orages. C'est ainsi que dans la nuit du 14 juin, 90 millimètres d'eau sont tombés sur Cayenne, plus de 100 sur la zone de Saint-Joseph. Le Service de Météorologie Nationale possède ainsi un pluviomètre. Surce de la pluie, un peu plus de trois heures, dans une intense pluie. De plus, la fin de l'orage, vers quatre heures, les habitants ont pu constater que pendant la nuit, le nombre d'habitations inondées n'est pas négligeable. Mais le cas Cayenne le courant de fort apparemment à l'écoulement des eaux

en effet à un pluviomètre pour mesurer l'électricité de l'atmosphère, la foudre représentant un

réflecteur lors des tonnerres d'Arione. Le nouvel équipement permettra de mesurer le niveau d'électricité de l'atmosphère et de mesurer les décharges.

D. LOPTEY



Une société du Larivot en «chômage technique»

Inondations Cayenne - 21 juin 1988 (F-G)

Le temps est à la pluie, temps de saison, avec son cortège d'inondations, d'arbres déracinés, de problèmes au niveau des lignes téléphoniques... Rien d'exceptionnel, sinon la perception qu'en ont les «sinistrés» de ces fortes précipitations.

Samedi, l'ampleur du phénomène était à son comble. En 24 heures, entre 8 heures le vendredi et 8 heures le samedi, 154 millimètres de pluie sont tombés sur l'île de Cayenne, ce qui situe cette région assez proche du record de précipitations en vingt-quatre heures sans cependant l'atteindre (163 mm de pluie en juin, mais 227 mm pour mai).

Il n'en reste pas moins que cette pluie a été exceptionnelle. C'est la conjonction de la marée haute, qui plus est d'une forte marée (2m20 samedi à 4 heures) et des précipitations, qui a engendré les inondations qu'ont connues les habitants de Cayenne de Remire-Montjoly et de Matoury.

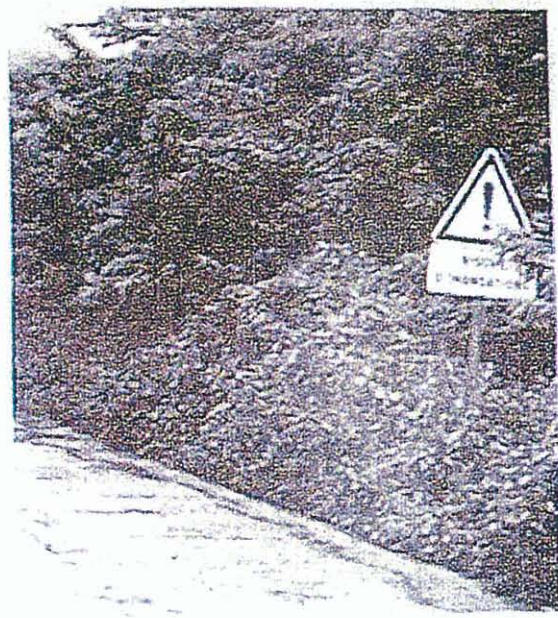
Si l'on décompose la répartition des pluies en effet, 35 mm sont tombés entre 7 h 00 et 10 h 00, une pluie qui a fortement humidifié le sol mais qui a pu s'écouler. Au cours de la nuit de vendredi, une seconde averse de 46 mm s'est produite, entre 2 h 00 et 4 h 00 (deux heures avant

la pleine mer). C'est alors que l'eau de ruissellement des précipitations s'est heurtée au courant de marée montante. A cela, 52 autres millimètres de pluie se sont ajoutés entre 5 h 30 et 8 h 00 aggravant le phénomène d'engorgement des canaux déjà saturés. A partir de 10 h 00, une autre pluie de 43 mm se surajouta de nouveau à une marée montante de forte amplitude...

L'ensemble de ce phénomène est à relier au déplacement vers le nord de la Zone Intertropicale de Convergence qui se situe sur la Guyane actuelle. Cette zone de convergence est une suite de très grosses masses nuageuses qui s'agencent, et qui moussent en se déplaçant sur l'est du département.

Cependant, trois de ces jours ont été normalement plus secs (entre 8 h 00 et 10 h 00) avec une moyenne de 100 mm de pluie sur Cayenne à savoir 20 à 16 h, supérieure à la moyenne départementale, ce qui est considéré comme négligeable par les habitants, qui, pour des précipitations, y sont habitués.

Normalement donc, il ne s'agit pas des habitants du département à l'abri de problèmes orageux. C'est ainsi que les agriculteurs ont eu à subir un dossier de demande d'aide «sinistrés» par les inondations, qui est à l'étude en ce moment à la Préfecture. De même, M. Lucien Prévot, président du Conseil Economique et Social a fait le



Un panneau devenu commun ces derniers jours

voeu, au cours d'un conseil régional organisé par le C.E.S. avec le Conseil Régional, vendredi, sous la présidence des professionnels, que les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics soient eux aussi considérés comme sinistrés. La

préparation des chantiers ayant subi des arrêtés et de graves difficultés pour les mener à bien, avec les regards pensifs de ceux qui en sont les souffrants.

D. LOPTEY

Inondations Ile-de-Cayenne - 03 juin 1989 (F-G)

Le village amérindien de Kourou inondé

Une forte houle a inondé une partie du village amérindien mardi midi. Des mesures ont été prises pour préserver les personnes et les biens.

Les fortes pluies du début de semaine conjuguées à la marée et à un vent fort ont provoqué mardi l'inondation d'une partie du village amérindien. Trente à quarante personnes ont été évacuées mardi par mesure de sécurité.

La pluie et la forte houle ont provoqué l'inondation d'une partie du village indien de Kourou mardi matin. Par mesure de sécurité les services techniques et les sapeurs pompiers de la ville de Kourou, les hommes du 3^{ème} REI, les gendarmes sont intervenus et ont été mis en pré-alerte pour intervenir en cas de nécessité.

Au niveau de la préfecture il a été précisé mardi que « quarante personnes ont été évacuées et transportées par un bus vers l'école du Bourg de Kourou où le 3^{ème} REI a mis à leur disposition des lits pour un hébergement d'urgence. »

D'autre part quatre maisons étaient signalées inondées avec une quarantaine centimètres d'eau : « Ce sont les carbeta de travail qui ont été inondés mais les maisons n'ont pas été touchées ! » soulignait mercredi matin un habitant des lieux qui ne cachait pas sa surprise devant



Les carbeta de travail ont été inondés au village amérindien de Kourou.

tant de remous.

Jocelyn Charles qui habite également ce village ne semblait pas surpris outre mesure par ce phénomène : « Des marées comme celles-ci, il y en a tous les ans en janvier mais avant il y avait la digue naturelle de sable qui stoppait l'eau. »

Il évoquait ainsi la digue qui protégeait les maisons et les carbeta de travail. Cet obstacle naturel a disparu lors de l'aménagement des carbeta d'accueil pour les visiteurs en début d'année. D'ailleurs mercredi l'eau était

restée entre ces carbeta d'accueil et les carbeta de travail, presque à l'endroit où se trouvait cette digue.

Mercredi matin, Urbain Belliard au nom de la Mairie de Kourou soulignait « qu'aucune maison n'a été touchée, seul les carbeta servant au travail sur la plage ont été inondés, tout est resté sur place, il n'y a pas eu de dégâts... Il y a des troncs d'arbres et des débris qui sont arrivés sur le rivage mais la plage sera nettoyée comme d'habitude. »

Si cette première journée d'inondation est relativisée, les services de la mairie de Kourou ont toutefois tout mis en œuvre pour faire face aux prochaines fortes marées prévues en fin de semaine : « Six personnes sont d'astreinte aux services techniques, un renfort a été prévu pour lundi au regard des pluies. Les pompiers, la police municipale et les services administratifs sont prêts à répondre si besoin. » D'autre part les personnes qui ont quitté leur maison mardi après-midi les ont regagnés dès mercredi matin.

« Les maisons elles même

n'ont pas été touchées, il n'y a pas eu de sinistres, seulement quelques affaires ont été emportées par l'eau. »

A titre préventif les militaires du 3^{ème} REI ont procédé à l'abattage des arbres qui menaçaient les habitations.

Pour cette période critique, une cellule de crise a été mise en place à la préfecture afin d'assurer la coordination des interventions sous l'autorité du Préfet de la Guyane. Ce dernier s'était d'ailleurs rendu sur place avec le Maire de Kourou Jean-Etienne Antoinette.

Mercredi le Préfet de la Région recommandait « la plus grande vigilance aux habitants du littoral et la plus grande prudence aux promeneurs éventuels. » Une mise en garde car Météo-France prévoyait des hauteurs de marée de 3,35 m le 31 décembre à 15 h 35 et plus haute encore jusqu'à la pleine lune du 2 janvier 1999.

« Dans le même temps, les vagues le long des côtes de Guyane atteindront entre 2,50 mètres et 3 mètres ».

I. M-D. St-J.



Les carbeta de travail ont été inondés par une quarantaine de centimètres d'eau.

Submersion Kourou - 29 décembre 1998 (F-G)



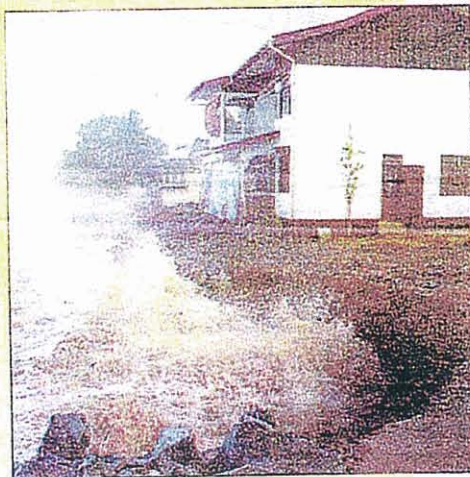
Quand la mer ronge la côte

La marée de jeudi était attendue avec une certaine angoisse par les propriétaires des maisons de la plage de Bourda à Rémire-Montjoly. L'approchement débuté par les militaires du 3^e RSMA s'est montré efficace.

L'Atlantique au pied du mur

Les maisons de bord de mer à Rémire ont dû affronter les paquets d'eau salée de la grande marée. Quatre mètres d'élément dacheiro contre neuf mille tonnes de rochers.

LIRE PAGE 8



EDUCATION

Le roman de leurs difficultés

Ils n'ont pas une énorme maîtrise du français. Un fait qui n'a pas empêché des enfants en difficulté de devenir les auteurs d'un roman policier.

LIRE PAGE 15

ENVIRONNEMENT

Frêles maisons face à la grande marée

Les militaires du 3^e RSMA ont entrepris des travaux de protection sur la plage de Rémire-Montjoly mais la mer poursuit son œuvre

3,60 mètres : la marée de jeudi était attendue avec angoisse par les trois propriétaires des maisons en bord de plage à Bourda sur la commune de Montjoly. Depuis une semaine et demie, les militaires du 3^e RSMA travaillent à la réalisation d'une « digue ». Les propriétaires sont toujours dans l'attente, tandis que la DDE est en attente de matériel de métropole, pour effectuer des travaux plus sérieux.

Badadam ! Dans un grondement sourd, le camion déverse la caillasse à quelques mètres à peine de la mer. Dirigés par la Direction départementale de l'équipement, les militaires du 3^e régiment de service militaire adapté tentent d'empêcher un invité indésirable d'entrer dans les maisons : les paquets de mer se font déjà menaçants, annonçant la grande marée à venir. Mais endiguer 3,60 mètres d'eau en furie relève de l'impossible.

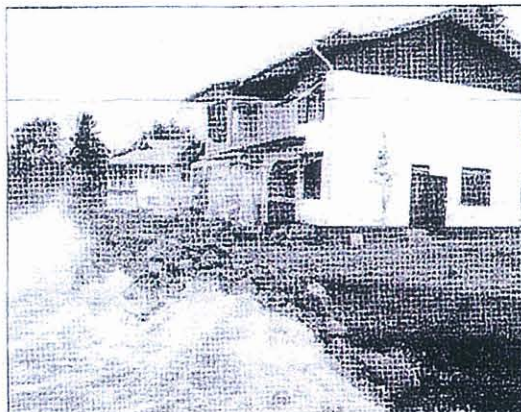
Les travaux sont payés par la mairie. Pour Jean-Jacques Beaudouin-Lafon, de l'association ASYRMA (Association

syndicale des riverains de bord de mer des lots Almarc) créée le 16 novembre dernier, ces grandes marées étaient attendues avec une certaine inquiétude : « Heureusement que la mairie de Rémire-Montjoly a pris des mesures, neuf mille tonnes de roches étaient prévues, mais pour l'heure il n'y a que la moitié d'installées ». La façade de la maison des Beaudouin-Lafon s'est écroulée il y a quelques semaines devant les assauts de la houle (lire France-Guyane des lundi 16 et mardi 17 novembre 1998).

Aussi, lui et son épouse soulignent le travail « efficace » des militaires du 3^e RSMA qui ont entrepris avec leurs engins la réalisation d'un enrochement : « c'est du très bon travail et c'est efficace ! » Mais les époux Beaudouin-Lafon regrettent que l'acheminement des matériaux n'ait pas permis de terminer cette protection avant ces dernières grandes marées de l'année comme celle de jeudi dernier.

En attente de matériel de métropole

Si ils ont été sensibles aux



Jeudi les maisons étaient encore menacées par la forte marée.

mesures prises tant au niveau de la mairie que de l'armée, ils regrettent quand même de ne pas être plus informés par les responsables de la DDE, et au niveau de la préfecture. Autre domaine d'incertitude pour eux et les autres propriétaires des maisons concernées par cette avancée de la mer, la décision de constituer le dossier pour la demande en catastrophe naturelle.

La DDE, qui dirige d'ores et déjà les travaux actuels, attend du matériel de métropo-

le pour faire mieux fixer les rochers, au moyen de techniques innovantes. Mais jeudi, les hautes vagues passaient déjà par-dessus la protection mise en place par l'armée.

Si la maison du couple Beaudouin-Lafon est la plus directement menacée, ses deux voisins s'inquiètent également. Un peu plus loin la station de pompage IFREMER et une villa adjacente sont à présent également concernés.

M. F. et D. St-J.

Erosion littorale Montjoly - Décembre 1998 (F-G)

MONTJOLY

La mer au pied du mur

Quatre propriétés de la plage de Montjoly ont subi les assauts de la marée. Arbres arrachés, barrières emportées, conduites d'eau malmenées et terrains écroulés... les habitants ont dû faire face à de multiples dégâts

LIRE PAGE 2



MÉTÉO

La mer se déchaîne à Montjoly

Les fortes marées et les vents violents qui les accompagnent ont causé des dégâts dans les propriétés face à la plage

C'est depuis lundi dernier que quatre habitants de la plage de Montjoly de l'entrée Constant Chlore, ont connu des moments difficiles en voyant s'en aller leur jardin ou leur clôture. La houle qui ravient régulièrement chaque année a encore une fois fait des ravages du côté de la plage.

Chaque année les zones côtières de la Guyane connaissent le phénomène de houle, qui peut parfois occasionner quelques dégâts.

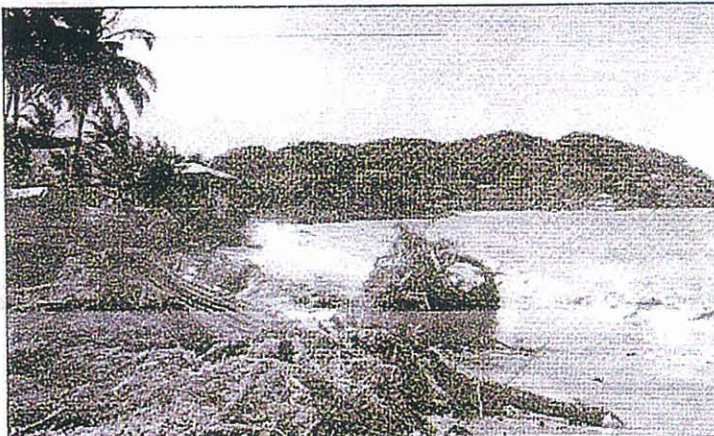
Mais depuis quelques jours certains habitants de la plage de Montjoly, du côté de l'entrée Constant Chlore en face de Match Montjoly, ont assisté impuissants, à la destruction de leurs barrières par la mer déchaînée.

La marée montante associée à de très forts vents ont permis à la houle de prendre une grande envergure jusqu'à atteindre ces habitations.

Déjà il y a trois ans, c'est à dire à la fin du mois de décembre 1995, les Edwige

l'une des familles les plus anciennes au bord de la mer de Rémire-Montjoly avait subi les ravages de la mer : « C'était la première fois que l'on voyait la mer aussi haute. Les nombreuses familles qui ont leur maison près de l'eau ont toutes du faire face à des dégâts. Mais cette fois-ci nous ne sommes pas concernés par le problème ».

C'est effectivement un peu plus bas que la mer a fait des siennes comme le précise Eric Harrison l'un des riverains : « Lundi, les vagues ont commencé à devenir très fortes. Les marées augmentaient de 2 à 3 mètres. Ce qui fait qu'aujourd'hui j'ai plus de quarante mètres de terrain qui ont été rongés par la mer. J'avais jusqu'à quatre mètres de dénivelation. Mais c'est extraordinaire à voir : les vagues étaient très hautes et lorsque deux courants se rencontraient on avait des clashes d'au moins 10 mètres de hauteur qui tombent derrière les digues. Et submergent les terres. Ce qui m'interpelle sur le devenir de la maison ».



Comme d'habitude, ce sont les habitations les plus proches du rivage qui sont touchées par la houle. C'est ainsi que certains propriétaires ont vu leur barrière disparaître sous la violence des vagues lorsque ce n'était pas le terrain lui-même qui était submergé.

Tandis que Jean-Paul, un propriétaire a quant à lui pressenti le coup et explique : « J'ai demandé à la DDE une aide, ce qui m'a été refusée en tant que personne physique.

La solution était de créer une association avec tous les autres propriétaires

pour l'obtenir. Mais l'urgence ne me permettait pas d'attendre pour trouver une solution. Tout le sable que l'on avait été transporté vers la plage du Byblos, ce qui leur permet de d'avoir cette grande étendue de plage et de ne pas être concerné cette fois ci par la

houle. » Quant à Roland Euryale, propriétaire depuis trente ans, il affirme que « c'est la première fois que je vois ça, depuis 25 ans que j'habite là.

J'ai pensé que ça allait s'apaiser, mais j'ai appris que les services de la météo prévoient pour la semaine prochaine de nouveau une mauvaise période. J'étais loin d'imaginer ce résultat. Toute ma barrière à disparu, mes cocotiers, mes hibiscus et même la tuyauterie ont été endommagés ».

Le propriétaire voit mal comment faire face :

« Maintenant pour me protéger, je vais devoir faire comme les autres, c'est à dire remblayer pour construire une solide barrière de grosses pierres. Pour un coût approximatif de 200.000 francs. Et je ne sais pas comment faire pour déboursier une telle somme. Du reste je trouve dommage que pour commencer les travaux, il faille attendre l'autorisation de la DDE, alors qu'il y a urgence ».

A. L.



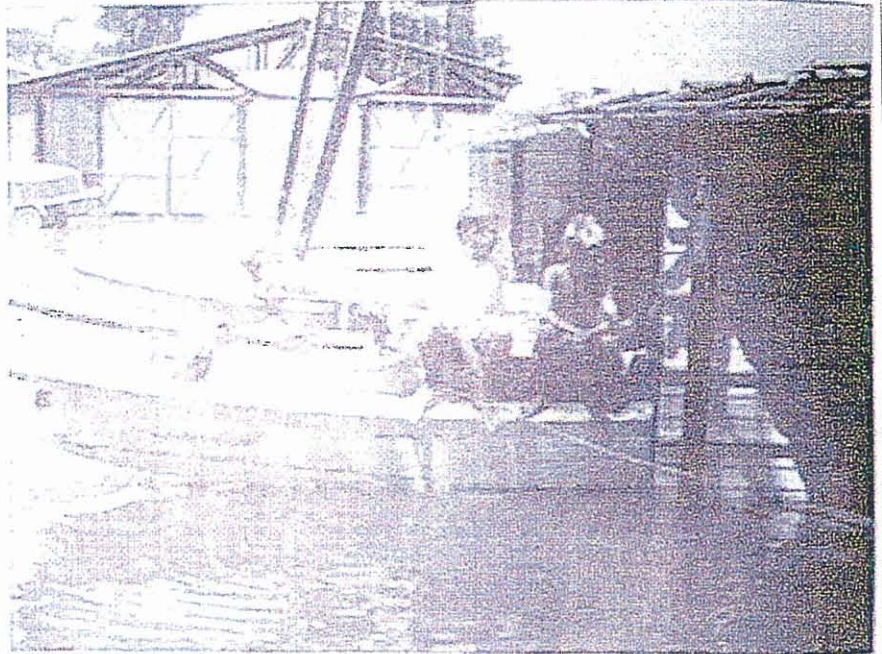
Selon un propriétaire, les travaux pour la construction d'une solide barrière de grosses pierres coûterait plus de 200.000 francs, une somme difficile pour un particulier surtout s'il ne dispose d'aucune aide.

Erosion littorale Montjoly - Octobre 1998 (F-G)

ENVIRONNEMENT

La mer agitée envahit le littoral

La houle et une mer agitée, c'est la conjonction de deux phénomènes qui serait à l'origine de la montée des eaux vendredi soir sur la côte, aux environs de Remire-Montjoly.



Remire-Montjoly. Le dimanche 10 décembre, le littoral est envahi par la mer agitée.

Il est difficile de distinguer les deux phénomènes qui ont provoqué la montée à Remire-Montjoly, aux environs de Remire-Montjoly, samedi soir. Les responsables du restaurant «La Playa» ont constaté la présence de sable sur le parking de la plage. En général, lorsqu'il y a une houle, elle arrive du côté nord, la côte est protégée par les nombreuses îles qui se situent devant-Orion à Marie-Françoise.

Le samedi 9 décembre, le vent a soufflé du nord-est, ce qui a provoqué une houle importante. Les responsables du restaurant «La Playa» ont constaté la présence de sable sur le parking de la plage. En général, lorsqu'il y a une houle, elle arrive du côté nord, la côte est protégée par les nombreuses îles qui se situent devant-Orion à Marie-Françoise.

Le samedi 9 décembre, le vent a soufflé du nord-est, ce qui a provoqué une houle importante. Les responsables du restaurant «La Playa» ont constaté la présence de sable sur le parking de la plage. En général, lorsqu'il y a une houle, elle arrive du côté nord, la côte est protégée par les nombreuses îles qui se situent devant-Orion à Marie-Françoise.

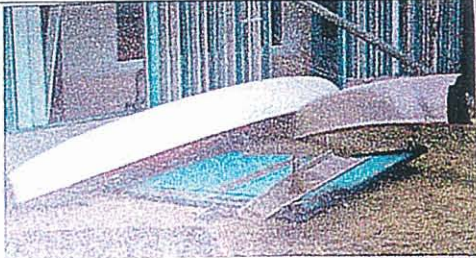
Il ne reste plus rien du toit en briques du restaurant «La base des Res».

Après la visite du maire de Remire-Montjoly, Lambert Lima, qui les assure de son soutien, les victimes de la houle ont adressé un lettre au préfet, Pierre Dancourt, afin de lui demander une aide de l'Etat et surtout la possibilité de classer les dégâts enregistrés comme étant une catastrophe naturelle. Une

instantanée sont venues troubler la courtoisie des clients du restaurant «La Playa» qui fonctionnait ce jour-là. Dimanche, les responsables du restaurant ont constaté la présence de sable sur le parking de la plage.

Eric Médaille

Le Hobbie 16 rappelle, tel un triste trophée, les ravages enregistrés au cours d'une journée qui avait si bien commencé.



bateau, un hobbie 16 d'une valeur de 55.000 F, située sur la plage, rappelle tel un triste trophée, la catastrophe d'une journée qui avait pourtant si bien débuté.

Après la visite du maire de Remire-Montjoly, Lambert Lima, qui les assure de son soutien, les victimes de la houle ont adressé un lettre au préfet, Pierre Dancourt, afin de lui demander une aide de l'Etat et surtout la possibilité de classer les dégâts enregistrés comme étant une catastrophe naturelle. Une

instantanée sont venues troubler la courtoisie des clients du restaurant «La Playa» qui fonctionnait ce jour-là. Dimanche, les responsables du restaurant ont constaté la présence de sable sur le parking de la plage.

responsables du restaurant et du club de voile lancent un appel de solidarité pour qu'on ne les oublie pas dans leurs «malheurs».

Eric Médaille

Submersion maritime Remire-Montjoly - Décembre 1996

La mer en furie à Montjoly



Suivant un triple phénomène naturel, la plage de Montjoly a subi au début de l'année un raz de marée important où un banc de sable a été emporté, permettant ainsi à la mer de gagner du terrain sur certaines habitations.

*Submersion maritime Rémire Montjoly
Janvier 1995 (F-G)*

Rémire-Montjoly

La côte d'alerte

Les habitants de la plage de Montjoly ont dû avoir chaud devant la houle qui s'est abattue en début d'année sur la côte, à proximité immédiate de leur maison.

Résultat logique de la rencontre de trois phénomènes naturels, la houle s'est abattue en début d'année sur la plage de Montjoly, aux environs du restaurant du Byblis.

Ce phénomène n'est pas nouveau puisqu'il entre dans un processus au niveau régional caractérisé par le mouvement important de banc de vase se déplaçant sur nos côtes à raison d'un kilomètre par an. Le phénomène dû à l'Amazonie transportant sa charge de sédiments et rencontrant les courants de Guyane s'est associé aux conditions climatiques particulièrement défavorables à cette période de l'année (saison des pluies due à la position de la zone tropicale de convergence au-dessus de la Guyane convergence avec le alizé de nord-est) seraient ainsi à l'origine de la forte marée qui se serait abattue sur la plage de Montjoly, emportant un large banc de sable.

Ce phénomène n'aurait pu



Le tracé du littoral a régressé de plusieurs mètres en deux jours, comme en attestent les vestiges des clôtures couchées sur la plage.

avoir lieu si la lune ne se trouvait pas également en équinoxe c'est-à-dire en alignement avec le soleil et la terre. Ce phénomène est tout de même rare puisqu'il n'intervient que deux fois dans l'année. C'est ainsi que la mer en furie a fait craindre le pire aux habitants de la plage. La houle mangearit une partie de la côte a fait par la même occasion disparaître une partie de la zone de sécurité entre la mer et les habitations. Ceci a permis à l'océan de gagner plusieurs mètres sur la côte.

Les dégâts, s'ils ne sont pas plus importants qu'il y a huit ans, restent malgré tout conséquents puisque l'on peut apercevoir un affaissement de la plage, ce qui entraîne le flottage de certains poteaux de propriété.

Les travaux de réparation qui doivent être entrepris ne dépendent pas seulement de la mairie de Montjoly et du conseil général pour la partie terrestre, mais également de l'Etat, responsable de la partie côtière.

La région de l'île de

Cayenne et en particulier la zone de Montjoly en situation ouverte n'a donc pas échappé au phénomène d'érosion qui touche la Guyane depuis plusieurs années. Un phénomène qui va crescendo et que l'ORSTOM étudie avec la plus grande attention grâce au système de télédétection, ce qui lui permet dans dans un deuxième temps de donner son avis sur les constructions de toute nature à venir.

E.M.
gales

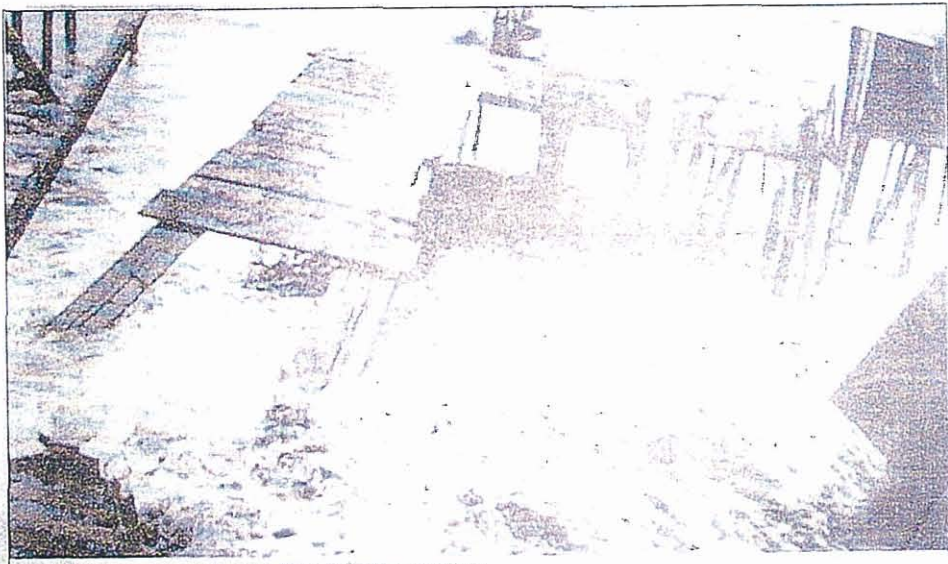
Photos : Jean-Claude Artigales

PHENOMENES NATURELS

La marée du siècle aussi en Guyane

Deux à trois fois par siècle, une forte marée a lieu sur le globe. D'après l'IFREMER ce phénomène est dû à la conjonction de l'équinoxe où l'on observe de fortes marées avec l'alignement de la lune sur l'axe terre-soleil.

Coefficient 119 sur le calendrier des marées. Un chiffre que l'on ne voit que peu souvent au cours du siècle. C'est pourtant ce qui s'est passé mardi sur les côtes de Guyane, avec une marée basse qui a découvert plus de quatre mètres d'habitude et une marée haute plutôt envahissante. Ce phénomène d'attraction de l'eau est exceptionnel par sa rareté n'a rien d'anormal. D'après le directeur de l'Institut Français de Recherche et d'Exploitation de la Mer (IFREMER) Philippe Moguelet - le phénomène est dû à la position du soleil plus proche de la terre et sur la même ligne que la lune. L'équinoxe a une influence directe sur les marées en attirant l'eau de l'océan vers les extrémités de la terre.



Des habitations les pieds dans l'eau à Remire Monjoly

Cette position terre-soleil a lieu deux fois par an - en mars et en septembre. Mais l'attraction de l'eau avec une telle amplitude ne se déroule que deux à trois fois dans le siècle car la lune ne se trouve pas toujours alignée avec la terre et le soleil. Les autres fois étaient en 1900 et en 1915. Pour bien imaginer ce phénomène quasi-exceptionnel, Philippe Moguelet explique que c'est le même principe qu'une flasque d'eau dont le liquide serait aspiré en son milieu. Les rebords se vident peu à peu, tandis que le centre de la flasque grossit. En Guyane, on a à peine remarqué

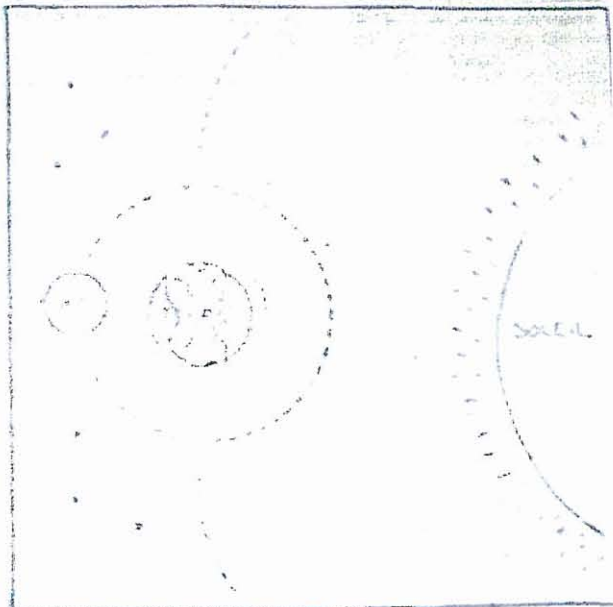
le phénomène. Ce qui n'est pas le cas dans certains pays d'Europe, comme la France ou aux Etats Unis.

Cette montée de la marée a eu lieu deux fois dans la journée, chez nous. La première marée, le matin, est arrivée à 3,15 m, la deuxième, l'après-midi à 17h 41, à 3,04 m. Il n'y a pas eu d'incidence particulière chez nous, si ce n'est l'emvasement de quelques habitations présahariennes en bordure de mer, aux environs de la

route des plages. Notons par ailleurs que certains surfers et autres véliplancheurs se sont donnés à cœur joie, en profitant

quant sur la mer sinon plus haute, plus tumultueuse que d'habitude, à cause du vent.

E.M.



Le positionnement de la lune, la terre et le soleil sur le même alignement ont provoqué une grande marée en attirant les océans dans l'axe lune-soleil.



Philippe Moguelet, directeur de l'IFREMER en Guyane.

Marée exceptionnelle - 12 mars 1993 (F-G)

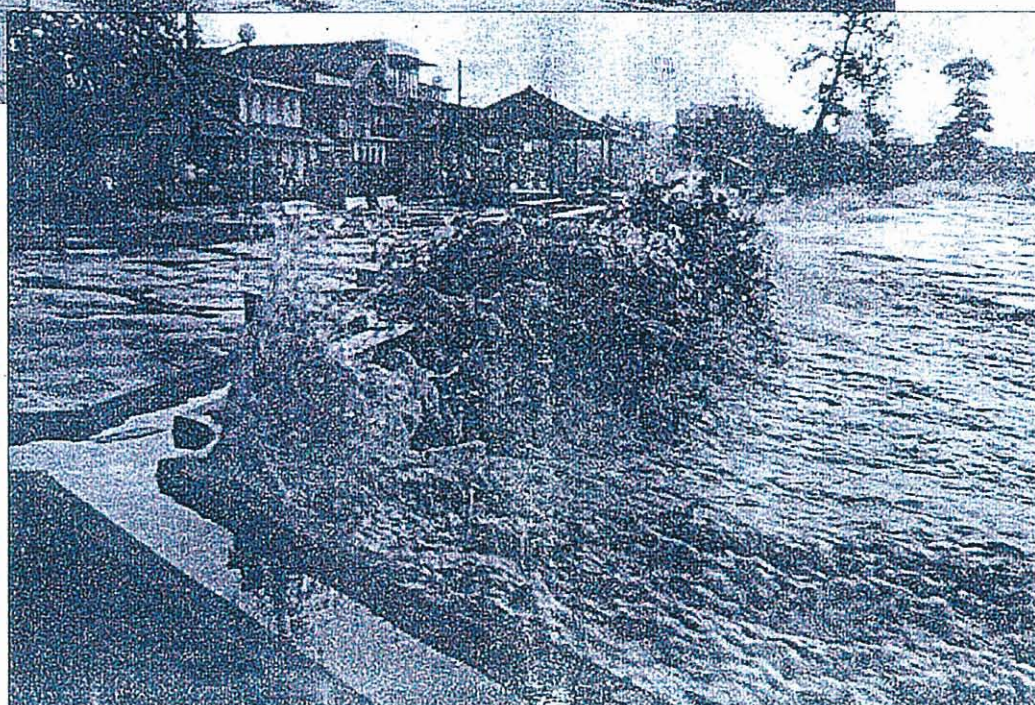
FRANCE-GUYANE
Le Journal d'Information des Antilles-Guyane

Directeur général Robert MERSANT
Cayenne: 28, rue Félix-Eboué. Tél: 31.48.19

Dirigeant: Jean-François Pabodie
Place FALLENBERG (BP 27)
97311 KAYENNE
Tél: 31.48.32

CPPAP N° 42.009
MARDI 13 NOVEMBRE 1977
Le numéro 120E

VIOLENT RAZ DE MAREE SUR LA COTE GUYANAISE



Submersion maritime Cayenne - 13 novembre 1977 (F-G)



La place où se trouve le kiosque était recouverte de sable.

Concertation entre les riverains et les pouvoirs publics

... Comme nous le relations dans notre dernier numéro, un raz de marée d'une violence exceptionnelle, s'est abattu sur la ville de Cayenne. Trois habitations construites en matériaux légers étaient balayées par les flots. Le local des scouts de France était pour sa part sérieusement endommagé, tandis que l'immeuble voisin de celui des scouts était complètement détruit.

... Dès les premières heures de ce drame naturel, des dispositions étaient prises pour reloger les familles sinistrées. M. Leopold Heder, Sénateur-Maire de la Ville de Cayenne se rendait sur les lieux dans la matinée de dimanche et faisait part de son intention d'intervenir en faveur de ses administrés, frappés par cette catastrophe.

Lundi, à la Préfecture, une séance de travail réunissait le Directeur de Cabinet du Préfet de Région, M. Da Costa et des porte-paroles des sinistrés. M. Da Costa recevait donc M. et Mme André Markour, le représentant de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Guyane (FOLG) dont l'immeuble se trouve dans la zone sinistrée, ainsi que le Conseiller Général du canton M. Paulin Brunet. M. Da Costa entendait dans un premier temps, réaliser un chiffrage précis des dégâts. Et il mettait ensuite l'accent sur le fait que les sinistrés sont eux-mêmes responsables de la sauvegarde de leur habitation.

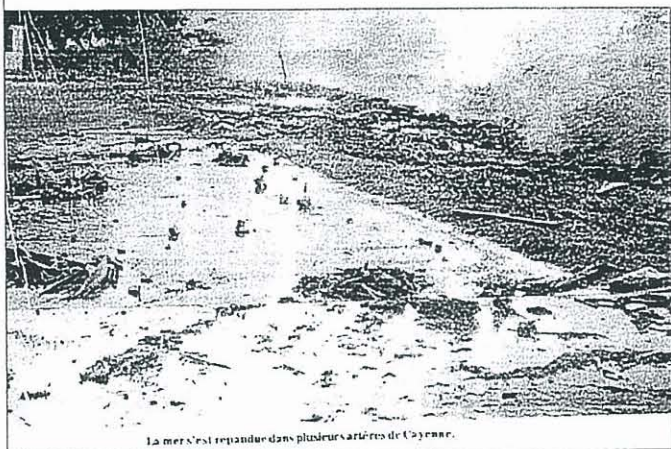
... « Ce sont les propriétaires eux-mêmes qui sont responsables de la sauvegarde de leur immeuble quand ils construisent en bordure d'un rivage comme c'est le cas présentement. Généralement, les propriétaires se constituent en association et demandent aux collectivités locales de leur venir en aide afin d'assurer la protection de leur habitation. Or, dans le cas précis, rien n'avait été fait. Aucune association de riverains n'avait été

constituée. Nous essaierons, dans un premier temps de chiffrer donc l'étendue des dégâts, puis dans un deuxième, de voir si nous ne pourrions pas actionner le Fonds National d'Aide en Faveur des Sinistrés des Calamités Naturelles. Il faut bien comprendre toutefois qu'il ne s'agit nullement d'indemnité, mais d'un secours, c'est à dire d'un acte gracieux de l'Etat.

UNE PROTECTION ACCRUE S'IMPOSE DESORMAIS...

Des secours donc seront vraisemblablement octroyés aux sinistrés du raz de marée. Mais il faudrait surtout tirer la leçon de cette affaire. A savoir que les riverains s'arment contre les effets de la mer. Qu'ils se constituent en une association des riverains de Cayenne et que cette association devienne leur interlocuteur auprès des pouvoirs publics. L'on pourrait ainsi procéder à l'enrochement de toute la zone et de telles catastrophes ne se reproduiraient plus.

Jean-Claude
MONTANTIN



La mer s'est repandue dans plusieurs artères de Cayenne.

Submersion maritime Cayenne 13 novembre 1977 (F-G)

• Plusieurs constructions proches de la mer ont été détruites

• Deux familles sont sinistrées

Une marée exceptionnelle a envahi le littoral guyanais samedi 12 et dimanche 13 novembre. La hauteur était de 3m30, alors que généralement les marées sont à Cayenne de 2m10 ou 2m20.

Beaucoup de dégâts ont été enregistrés sur les plages : des bateaux et des constructions proches de la mer, ont été détruits. Une pirogue s'est renversée aux îles de Salut.

On ne signale pas de victimes.

Les dégâts les plus graves

ont été subis par plusieurs immeubles de la rue Schoelcher, à Cayenne. En effet, sur un côté de cette importante artère (numéros impairs) les maisons donnent directement sur le sable et la mer.

Samedi matin un habitant de la rue Schoelcher, M. Zenon, avait signalé aux services de la protection civile et aux pompiers de Cayenne les premiers dégâts survenus au cours de la nuit à son immeuble. Cependant la mer devait se retirer au lever

Suite en page 4

Un autre immeuble léger, près du «Club Nautique la Pirogue» (Scouts de France) a été complètement dévasté. Enfin, l'immeuble des scouts est irréparable.

On arrive ensuite à la promenade de l'Anse Nadeau, dont le quai Fleuri, la Murette et le kiosque, avaient été récemment construits. Les vagues énormes, comme des bulldozers, aussi hautes que le kiosque, ont ouvert une brèche dans le nouveau mur, et, s'y engouffrant, ont emporté plusieurs centaines de mètres cubes de la pro-
phénomène a été particulièrement violent contre la partie du rivage située entre la pointe des amandiers et le Montabo. A Montjoly la mer était restée plus calme.

On pense que la violence des vagues pourrait être due à la présence, au large, d'un sommet de sable ou de vase du haut duquel les vagues se relanceraient sur le rivage.

Cet événement exceptionnel ayant attiré des centaines d'automobilistes de l'Anse Nadeau à la Pointe Saint-Joseph, les rues ont été interdites aux véhicules.

Le service de la protection civile, et l'armée, ont été prêts à intervenir.

Deux familles ont dû être relogées dans un immeuble d'hébergement mis à la disposition des autorités par l'Evêque de Cayenne. Il est possible que le relogement définitif des sinistrés soit effectué dans une cité des H.L.M.

Monsieur Léopold Heder, Sénateur-Maire de Cayenne, s'est rendu sur les lieux dimanche aux premières heures de la matinée.

du jour sans avoir provoqué de cataclysme.

Dans la matinée l'on entendait, depuis le rivage de Montjoly, les rugissements des vagues qui roulaient à plusieurs kilomètres au large, et se préparaient à bondir en direction du chef-lieu. Les départs des bateaux de plaisance étaient annulés.

Un spectacle peu commun devait attirer samedi et dimanche de nombreux curieux au bord des plages : à l'Anse Nadeau, à la Pointe Buzaret, et même au sommet du Montabo d'où l'on apercevait des milliers de vagues se dirigeant vers le centre ville dans des rouleaux d'écume.

Au point culminant de la marée, samedi vers 16h00, et dimanche matin, la mer s'est répandue dans plusieurs artères de Cayenne à l'extrémité de la rue Guizan (près de la place des palmistes), rue du 14 juillet jusqu'à l'angle de la rue Schoelcher (déversant des tonnes de débris) et Avenue Pasteur. Les immeubles de la gendarmerie de Chaton ont été cernés par les eaux.

Un bateau a été rejeté par les vagues en travers de la rue Schoelcher, dont plusieurs immeubles ont été totalement ou partiellement détruits. En remontant cette artère à partir de la rue du 14 Juillet, on devait constater, dimanche matin, un effondrement des soubassements (côte plage) du centre culturel laïque (51 rue Schoelcher).

Un communiqué du Service Météo

La houle ressentie sur la côte de la Guyane, du 11 au soir jusque dans la nuit du 14 au 15 Novembre 1977, résultait d'une intense évolution dépressionnaire les jours précédents sur le centre de l'Atlantique Nord.

Le 6 Novembre une dépression se formait par 27° N et 45° W, se déplaçant vers le Nord-Est, en se creusant, pour se situer par 35° N et 35° W dans la journée du 8 novembre. La dépression évoluait peu ensuite puisqu'elle se trouvait le 13 au voisinage des Açores, par 38° N et 38° W, tandis que des hautes pressions s'établissaient dans l'Ouest, sur son arrière.

Cette situation entretenait un rapide flux de NNE sur l'Atlantique Nord entre les 40 et 50ème méridiens Ouest, avec des vents forts dépassant parfois 50 noeuds (90 Km/h) pendant 48 heures, du 8 au 16 novembre, engendrant une houle forte à travers l'Atlantique subtropical et tropical.

Le front de houle atteignait la Martinique dans l'après midi du 11 novembre et la Guyane

dans la soirée, avec une orientation de NNE et des creux de 2m à 2m50. Réfractée et rendue déferlante par les petits fonds qui bordent la côte de la Guyane, cette houle a rendu la navigation dangereuse pour les petites embarcations.

Les effets de la houle sur la côte furent accentués, du 9 au 13, par la forte amplitude de la marée qui atteignait 3m40 à 17h30 le 12 novembre 1977 à Cayenne, où des dégâts relativement importants furent enregistrés, selon la configuration côtière, sur les baies exposées au N bordant la ville, en particulier l'Anse Nadeau, tandis que les anses de Montabo, de Montjoly et de Remire n'étaient que peu affectées par la houle.

Des mesures viennent d'être prises par le Service Météorologique pour obtenir les renseignements nécessaires à la diffusion d'avertissements pour prévenir suffisamment tôt l'arrivée des fronts de houle importants menaçant la côte de la Guyane.

Submersion maritime Cayenne - 13 novembre 1977 (F-G)

INONDATION

La route s'effondre : Un mort et un blessé grave

Les pluies qui se sont abattues sur Kourou sont à l'origine de l'effondrement de la route de Degrad Saramaka. Un automobiliste n'a pu éviter le trou, il a été gravement blessé et son passager a trouvé la mort.



Le conducteur de la R5 a été gravement blessé et son passager est mort.

Toute la région de Kourou a été abondamment arrosée le week-end dernier. Ces précipitations sont à l'origine d'un accident mortel qui s'est produit dimanche soir sur la route de Degrad Saramaka.

L'eau qui s'est infiltrée dans le sol a raviné sous la route provoquant un effondrement sur toute la largeur de la chaussée. La route s'est retrouvée coupée sur une longueur de cinq à six mètres et une profondeur de près de trois mètres.

Il devait être vers 21 h 30 lorsque Joseph Fontilme demeurant à Montjoly ramenait

Joseph Nadin à son domicile du Degrad Saramaka à Kourou. Sous la pluie et de nuit, le conducteur n'a pu deviner que la route s'était effondrée, peut-être même s'est-elle effondrée à son passage... Toujours est-il que la R5 rouge s'est littéralement encastrée dans la faille, le toit du véhicule restant en contrebas de la voie.

Sous le choc Joseph Nadin, âgé d'une trentaine d'années, a succombé alors que le conducteur du véhicule a été gravement blessé.

«Si on n'avait pas aperçu le blessé sur la route, nous aurions également été dans le trou. On ne le voyait vrai-

ment qu'au dernier moment !» souligne un des gendarmes qui s'étaient rendus sur les lieux dès que l'accident a été signalé.

L'alerte a été donnée par un autre automobiliste qui suivait. Les pompiers de Kourou sont intervenus et ont transporté les victimes au centre hospitalier alors que la route a été barrée.

Vers 21 heures des automobilistes avaient emprunté cette route sans rien remarquer de particulier. On imagine l'effroi des habitués du dégrad Saramaka.

Lundi matin le maire de Kourou, Jean-Etienne Antoinette, le président du Conseil

général André Lecante étaient sur les lieux avec le capitaine Rougeaux de la gendarmerie de Kourou alors que le président de Région Antoine Karam était attendu l'après-midi.

La priorité pour le maire était de rétablir la circulation afin d'éviter que les habitants ne se retrouvent isolés.

Une navette devait d'ailleurs être mise en place pour assurer le ravitaillement de la soixantaine de résidents, en attendant la réalisation d'un pont de bois.

Ce dernier permettra d'attendre les travaux définitifs pour la remise en état de la chaussée.

Reportage
Isabelle Maimon
Thierry Rouyer
Henri Griffit
Daniel Saint-Jean



La voiture s'est encastrée au niveau de l'effondrement de la route.

Inondation Kourou - 3 janvier 1999 (F-G)

ROURA

Voyage au bout de la piste de Cacao

Arbres déracinés, éboulements de terrain, inondation du pont : voir le village H'Mong à ses risques et périls

On la savait sinieuse, on l'ignorait aussi difficilement franchissable. La piste de Cacao, par l'abondance des pluies, était coupée hier midi.

Las d'attendre des travaux de leur municipalité fantôme, les habitants de Cacao avaient au début du mois sacrifié un dimanche pour redonner un peu de sécurité à leur route envahie sur un bon tiers de sa largeur par la végétation. Les H'Mongs, aidés de voisins, avaient pris le mal par la racine en exécutant à coup de sabres, un grand nettoyage des abords de la chaussée.



Le sabre était nécessaire hier matin pour atteindre le village de Cacao. Dans l'après-midi, des pans de colline menaçant de s'effondrer, la route a dû être coupée à la circulation.

Après, et sans guère d'espoir, ils avaient rebouché les principaux trous, véritables pièges pour les amonstisseurs de leurs véhicules, comme pour ceux des rares touristes venus apprécier le dépaysement et le calme du village. Une substitution des responsabilités opérée par début de présence de l'autorité municipale, tant à Roura qu'à Cacao. Roura où l'on ne digérerait toujours pas le manque de reconnaissance électorale sortie des urnes aux dernières échéances; Cacao également, dont le représentant de la commune

en main annexé, un adjoint au maire, a élu domicile à Cayenne pour raisons professionnelles. Ignoré de ses élus, le village qui en outre devait supporter le manque d'entretien du bitume pour cause d'impayés à l'entreprise qui a réalisé la route, vit aussi aujourd'hui au milieu de ses déchets ménagers. «Il n'y a plus de gasoil pour les engins de ramassage», a regretté un employé communal. L'abondance des pluies a encore fait empirer les

choses hier matin. Nombre d'arbres se sont abattus sur la route et il fallait tailler son chemin à coups de sabre. Puis, hier midi, les collines ont rendu l'eau noyant le pont, submergé d'une trentaine de centimètres de flots violents, interdisant tout passage. Ce n'est que vers 14 heures qu'un premier 4x4 s'est engagé sur l'ouvrage, sans problème au grand soulagement de la population qui redoutait les pires difficultés pour se rendre ce matin au marché. Hier après-midi, ms

à ru par la chute des arbres, des pans de colline menaçaient la route, qui a dû être coupée à la circulation par des barrières administratives et symboliques. Philosophes, les H'Mongs ont attendu que l'eau balaise pour débayer la route. Et vite s'en retourner aux champs où rien ne pousse en ce moment à cause de la pluie. Plus de quoi en faire une salade, elle cessera bien un jour, tout comme la campagne électorale

Jean-Charles Blondel



Ce n'est qu'après 14 heures, le niveau de l'eau étant un peu redescendu, qu'un premier 4x4 a pu franchir le pont de Cacao.

C'est sur l'ancien pont et à pied que les écoliers et collégiens ont repris leur déplacement.

Effondrement route de Cacao 19 février-97 (F-G)

Le réseau routier endommagé par les pluies

La RN2 s'est partiellement effondrée à 20 kilomètres de Régina et la circulation est limitée à 9 tonnes entre Mana et la RN1.

Les fortes pluies du week-end ont eu raison du soubassement de la chaussée, sur la RN2, à 20 kilomètres de Régina. Dimanche après-midi, au point kilométrique 87,5, le mur de béton soutenant le remblai au passage d'une buse s'est effondré. Résultat, une partie du bas côté de la route emportée dans la crique

et, plus grave, quelques mètres carrés de revêtement routier ne reposant plus sur rien. Si la chaussée en elle-même a en partie bien résisté, il va de soi qu'elle n'est plus praticable puisque faute de soutènement, elle menace de s'effondrer entièrement.

Dimanche après-midi, les gendarmes de Régina se sont rendus sur place pour aménager une déviation sommaire avec l'aide de quelques volontaires. Hier matin, les services de l'Équipement ont pris la mesure des dégâts et ont posé une

série de panneaux d'avertissement.

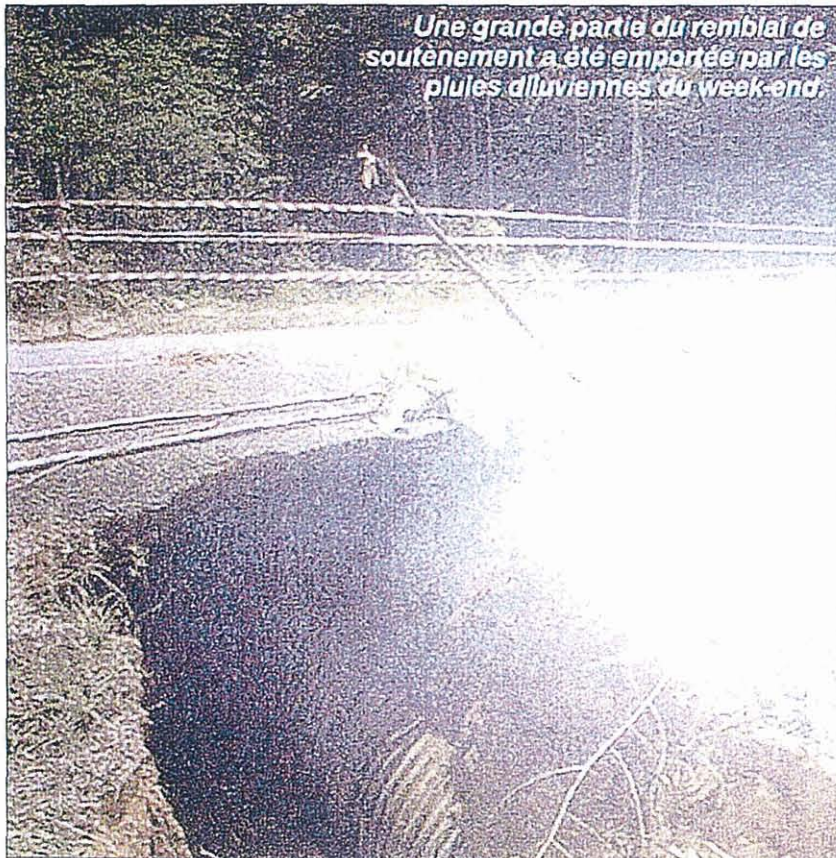
Selon un technicien de la DDE, il faudra vraisemblablement creuser la chaussée sur toute sa largeur avant de pouvoir remblayer dans de bonnes conditions. Plusieurs jours de travaux seront donc sans doute nécessaires. La circulation n'est pas interrompue puisque un passage pour les véhicules a été aménagé sur le bas-côté opposé à celui qui s'est effondré. Il va de soi, toutefois, que la prudence est recommandée aux usagers.

C'est aussi l'effondrement d'une buse qui est à l'origine de dégâts survenus sur le CD8 entre la route nationale 1 et Mana, au PK 8,5.

En attendant qu'interviennent les travaux de remise en état, la circulation est limitée sur ce tronçon aux véhicules de moins de 9 tonnes.

Là encore, les services du conseil général recommandent «une extrême prudence au passage de l'ouvrage qui est signalé».

P.L.



Une grande partie du remblai de soutènement a été emportée par les pluies diluviennes du week-end.

*Glissement de terrain RN2
à 20 km de Régina
7 mai 1996 (F-G)*

SAINT-LAURENT

La sous-préfecture sous les eaux

Durant toute la journée du Mercredi 15 Février, des pluies abondantes se sont abattues sur la ville de Saint-Laurent du Maroni. Après une accalmie en début de soirée, le déluge recommença de plus belle. Si bien que, dans la nuit, certains habitants de la route des Malgaches et du Domaine du «Lac Bleu» se sont vus envahis par les eaux pluviales venant de toutes parts.

Un habitant de la route des Malgaches a même dû transférer à un autre endroit ses animaux, qui risquaient la noyade.

Tous ses appareils ménagers, meubles et autres objets sont

sans doute endommagés.

Un garagiste a été contraint d'arrêter le travail, l'intérieur comme l'extérieur de son garage, étant noyé sous plusieurs centimètres d'eau.

L'accès à la route de Saint-Jean et au domaine du «Lac Bleu» fut impossible, suite à la montée des eaux. Une bonne partie de la journée, les riverains traversaient à gué les masses liquides en crue.

Les responsables de la voirie municipale ont dû effectuer des travaux d'urgence pratiquement toute la journée de jeudi pour aider à l'évacuation de l'eau, tandis que les pompiers ont dû

intervenir avec leur pompe pour refouler les indocations qui avaient du mal à s'écouler, dans les endroits situés dans des dénivelés du terrain.

Du jamais vu depuis dix ans!

C'est la première fois depuis environ une dizaine d'années qu'une telle catastrophe naturelle ne s'était produite à Saint-Laurent du Maroni. Pour l'heure, on ne connaît pas l'importance exacte des dommages causés aux personnes concernées, mais ils doivent être conséquents.

DANGAL

Inondations St-Laurent 21 février 1989 (F-G)

ROUTES

La R.N.2 abîmée par les pluies

On le sait, le mois de décembre est généralement pluvieux. La quinzaine qui vient de s'écouler l'a toutefois particulièrement été, preuve en sont les jardins engorgés, les routes partiellement recouvertes d'un strate d'eau plus ou moins épais. Plus spécialement, le début de la semaine dernière, il y a eu des trombes d'eau causées par une pluie continue pendant près de 48 heures. Résultat, en certains endroits, l'eau a érodé, emporté la terre de soutènement notamment lorsque sur son trajet s'est trouvé un obstacle. C'est ainsi qu'une partie de la chaussée de la RN2 s'est effondrée, au pk 10, entre le carrefour de Rochambeau et celui de Stou-

pan. Sur deux mètres et demi de profondeur, la terre a été amenée, laissant pas contre en place le revêtement de macadam. La DDE a toutefois pu aménager un passage pour les véhicules légers, grâce aux deux mètres de chaussée intacte et à l'accotement... Les promeneurs habitués de la Comté n'ont donc pas eu à déroger de leurs coutumes. Par contre, les poids lourds ont dû emprunter la déviation passant par Tonate-Montsinéry-Tonnegrande-Le Gallion, tout en gardant en mémoire que le pont de Cascades est limité à 15 tonnes. La route devrait être remise entièrement à la circulation, demain ou après-demain.

D. Lointier

*Effondrement RN2
28 janvier 1986 (F-G)*

La route de l'Est s'effondre

• Circulation coupée

Les pluies abondantes qui tombent sur la Guyane depuis quelques jours ont eu une fâcheuse conséquence.

La Route de l'Est se trouve coupée à 12 km de l'embouchure du lieu dit Gallion, vers le pont de la Comté.

Le marécage qui se trouve sur le côté a rogné insidieusement sur la route, qu'il a fini par démolir...

Dès lors, la prudence est recommandée aux riverains et aux promeneurs. Une déviation a été mise en place sur le côté droit.



Jugez de la hauteur de l'excavation : environ quatre mètres.



Le «pri-pri» qui se trouve à gauche a mordu avec voracité sur la route !

Effondrement Route de l'Est - 17 avril 1979 (F-G)

METEO

Une trombe est passée par la route des plages

Samedi, juste avant la tombée de la nuit sur la route des plages, plusieurs personnes ont observé une trombe, phénomène climatique très rare en Guyane, au large. Elle s'est disloquée une fois sur la terre ferme.

Les idées les plus farfelues ont traversé la tête de la famille Florès qui en ce samedi après-midi, observait le large. La mer n'a presque plus de secrets pour les habitants de cette maison familiale ins-

talée sur la route des plages, face à la mer. Mais le phénomène qui se formait au large près de l'îlet La Mère leur était inconnu. Inquiète, la famille a rapidement essayé de ranger les quelques meubles traînant dehors tout en s'armant d'un appareil photo. Il fallait immortaliser le moment. En effet, une trombe en Guyane est suffisamment rare pour mériter un tel traitement. Selon l'Atlas international des nuages, ce phénomène consiste en un tourbillon de vent, souvent intense dont la présence se manifeste par

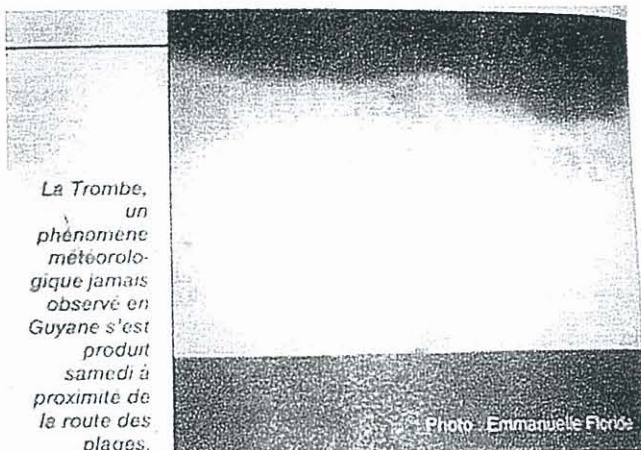
une colonne nuageuse ou un cône nuageux renversé en forme d'entonnoir, sortant de la base d'un cumulonimbus. La trombe est aussi caractérisée par un « buisson » constitué par des gouttelettes d'eau soulevées de la surface de la mer.

Ce phénomène, précédé par des vents soufflant assez forts, n'a été visible que pendant une vingtaine de minutes avant de se disloquer au sol, non loin de l'APCAT. Mais avant de rendre son dernier souffle, la trombe a eu le temps de soulever

quelques têtes de cocotiers.

Selon les constatations, le cumulonimbus s'est scindé en deux parties dont une a couvert la ville de Cayenne. Des fortes précipitations avaient été enregistrées samedi en début de soirée, provoquant des inondations. Et ce n'est que deux heures plus tard que la pluie se serait abattue sur la route des plages.

La formation du phénomène trombe nécessite surtout une surface de mer très chaude, entre 28 et 30°, comme c'est souvent le cas



La Trombe, un phénomène météorologique jamais observé en Guyane s'est produit samedi à proximité de la route des plages.

Photo - Emmanuelle Florès

*Trombe au large de l'îlet La Mère
3 septembre 1998 (F-G)*

actuellement en Guyane. Déjà, plusieurs ondes avaient été le résultat de cette mer chaude. Et on ne peut pas exclure que le phénomène se renouvelle. Néanmoins, c'est la première fois qu'une trom-

be a été observée aussi précisément en Guyane. On pensait sérieusement que cette petite sœur de la tornade ne venait jamais roder près de nos côtes.

K.A.

Mini tornade sur La Carapa

La semaine passée une mini tornade a touché la ferme de la «Carapa» à Macouria.

Le phénomène s'est limité semble-t-il à un seul lieu à Macouria. Une mini tornade a traversé le lieu dit «La Carapa» dévastant un bâtiment agricole et endommageant un second.

Ainsi comme le révèle Mme Nogara et Gérard Fayn responsable de l'élevage de la SCEA Carapa, les faits se sont déroulés mercredi en soirée : «Il était vers 17 h 30, c'était le début de la traite...

Une forte pluie s'est abattue sur Macouria puis le ciel est devenu tout rouge et il y a eu ce coup de vent!»

Un coup de vent si puissant qu'il a littéralement soulevé la toiture d'un hangar de tôles. L'ensemble de la charpente métalliques et ses tôles se sont envolées pour se retourner sur le bâtiment voisin ou était entreposé le matériel agricole.

«Ce hangars a été refait en 1998... Tout ce qui était neuf a été détruit... Cela s'est localisé à ce hangar, les voisins n'ont pas eu de problème.»

Toute la fin de la semaine

les employés de la ferme SCEA Carapa ont du évacuer les tôles enchevêtrées et dégager les balles de foin pour les mettre à l'abri des intempéries.

Les deux hagards doivent être refaits aussi les responsables de la ferme ne cachent pas qu'ils se seraient bien passé de ce problème.

D.St-J.

La tornade est passée sur le bâtiment soutenant la toiture qui s'est retournée sur le bâtiment voisin.



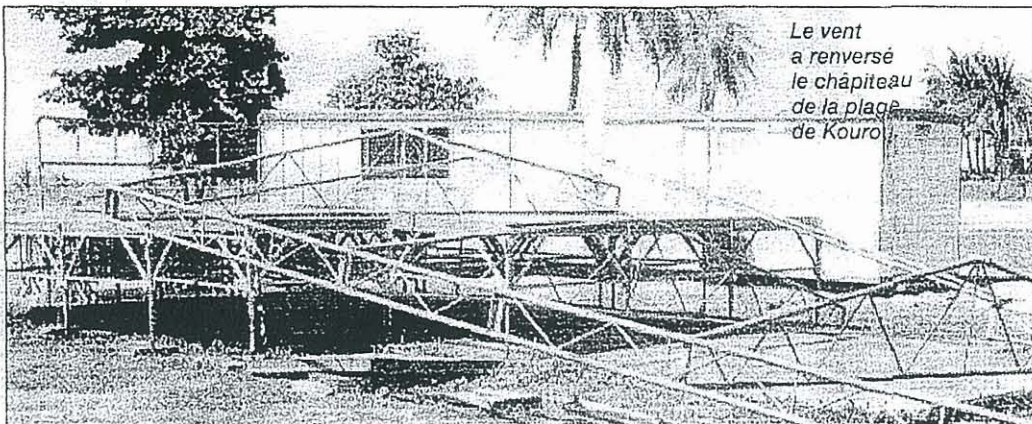
Mini tornade sur Macouria - 2 juin 1999 (F-G)

Pluies et vents sur la Guyane

Quelques arbres ont été arrachés et des tôles ont été endommagées

Alors que la nuit tombait tranquillement mardi sur la Guyane, une onde de sud-est, détachée de la zone intertropicale de convergence anormalement basse pour la saison, a déferlé sur le littoral de la Guyane provoquant quelques dégâts matériels.

Une tempête dans un verre d'eau. Et la bande côtière de la Guyane était, mardi soir, la verre d'eau en question. En effet, sous l'influence d'une mer extrêmement chaude et une zone intertropicale de convergence anormalement basse pour la saison, une onde de sud-est s'est détachée et est passé sur le littoral de la Guyane. Quelques arbres arrachés, des tôles endommagées et les rues de Cayenne débordantes de débris après que le vent eut renversé bon nombre de poubelles. On a également assisté à quelques scènes de paniques tant le phénomène est exceptionnel et rare en Guyane. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Les prévisionnistes de Météo-France Guyane avaient annoncé le passage



Le vent a renversé le chapiteau de la plage de Kourou

de cette onde sur la Guyane six heures avant son arrivée. Masse nuageuse qui s'amplifie avec l'arrivée de vents nouveaux, l'onde n'a une durée de vie que de quelques heures. D'ailleurs, trois heures après son passage sur la Guyane, elle s'était évaporée au large du Surinam. Son noyau est passé sur les îles du Salut où on a enregistré des vents supérieurs à 65km/h. Mais toute la bande côtière a été largement balayée par des vents très violents. Violents pour les Guyanais qui n'ont guère l'habitude d'assister à des tels spectacles. Rationnels, les prévisionnistes de Météo-France tenaient à rappeler que le cyclone Hugo

avait provoqué des pointes à plus de 300 km/h. En effet, l'onde est loin d'être une dépression qui peut générer une tempête tropicale et un cyclone. En Guyane, le phénomène a été impressionnant parce que la végétation n'est pas «habituee» à des vents aussi violents. Les arbres, arrachés pour certains mardi soir, ont été victimes des racines «parapluies» qu'elles possèdent. En effet, en raison du sol très dur, les racines ne peuvent que s'étendre sans s'enfoncer.

On a aussi noté une activité orageuse au large et des précipitations qui sont

restées, cependant, faibles et isolées. Cette onde, qui restera certainement sans nom, semble faire partie des effets secondaires du phénomène climatique El Niño qui a pris fin au mois de juin dernier. Après avoir été dérégulé, tout porte à croire que le climat se remet actuellement en place.

Et avec une ZIC très active et qui restera certainement basse pendant quelques temps encore, de nouvelles ondes ne sont pas exclues même si à Rochambeau on précise que le phénomène n'arrive qu'une fois par an.

Kerwin Alcide

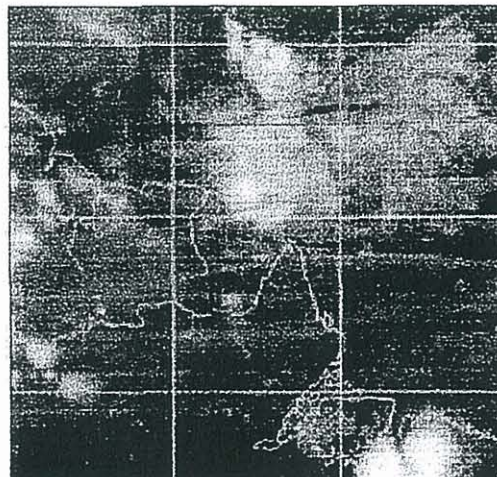
Arbres sur la route et toitures menacées

Le coup de vent de mardi soir s'est traduit au niveau des sapeurs-pompiers de Cayenne par cinq sorties. La première alerte a été donnée vers 20h50 pour une tôle qui n'a pas résisté au vent, quartier de Zéphir. Puis les pompiers se sont rendus rue Catayée pour amener une toiture risquant de tomber.

Parallèlement il y a eu une série d'interventions pour des arbres tombés sur la route, un cité Anatole, un autre route Dégrad-des-Cannes et un troisième route Larivol.

A Kourou la tente du podium et les autres tentes ont été arrachées et la tête d'un cocotier est tombé sur la toiture du Centre Médical CMCK.

Toute la bande côtière a été balayée par des vents supérieurs à 65km/h.
(Document Météo-France.)



Tempête - 11 août 1998 (F-G)

EVENEMENT

La pluie attaque l'orgue

Les grandes orgues de Cayenne se relèveront-elles après avoir avalé une grande quantité d'eau dans la nuit de mardi ? Oui, pour peu que le financement pour les réparations (1,5 million de francs) soient trouvés.

La climatologie n'a que faire des grandes œuvres humaines. Mardi soir, la pluie associée au vent ont féroce-ment attaqué la cathédrale Saint-Sauveur de Cayenne. L'un (le vent), n'a eu aucun mal à soulever, déchirer les tôles (anti-cyclones) pour permettre à l'autre (la pluie) d'entrer gaillardement par l'ouverture pratiquée pour un lirt très poussé et prolongé avec les grandes orgues en montage, juste en dessous.

Le lendemain, la surprise était grande pour l'équipe de François Delangue, le facteur d'orgue qui s'est déplacée depuis Amanvilliers pour mettre en place cet instrument fruit de la volonté d'hommes de Guyane.

Aujourd'hui, c'est une parti-

lude, le programme initial d'inauguration et les concerts prévus par la suite ne seront pas respectés. Il faudra avant trouver de l'argent, beaucoup d'argent pour effacer les outrages de la pluie tropicale alliés à l'inconséquence humaine... Un million et demi de francs minimum. Car toute la structure de l'orgue a souffert et en l'état, il est impossible de simplement rattraper le coup.

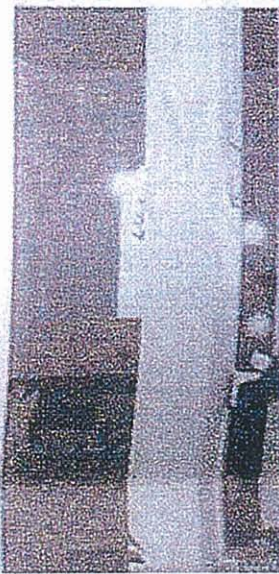
Pour réparer, selon le l'artisan créateur, il faudra tout démonter, voir après un temps de latence les résultats profonds des ces trombes d'eau et ainsi définir finement ce qu'il a lieu de faire. Reprendre certaines parties ou carrément changer la majorité des tuyaux ainsi que des éléments de la mécanique

de l'orgue.

Il faut savoir que les façades visibles cachent un jeu de pièces qui viennent s'imbriquer les uns dans les autres, se cotent selon une logique inflexible qui ne peut s'accomoder d'approximations et de rafistolage.

Le moindre écart, c'est l'orgue qui ne répond pas, en tout cas, mal.

Aujourd'hui, les techniciens de la manufacture d'Amanvilliers sont repartis la déception (beaucoup), mais aussi l'espoir (un peu) dans le cœur. Engagée à fond dans cette aventure aux côtés des Guyanais, ils ont envie de finir complètement leur oeuvre. Mais c'est, à l'heure actuelle, une affaire qui les dépasse. Et largement...



Chômage technique, avant le retour en Lorraine, pour les monteurs de l'orgue

Divin courroux

Il faut juste trouver sur place les financements nécessaires. Dans un tel cas, dans quelques mois on aura tout oublié de ce coup dur. Responsable de cet événement, la qualité déplorable de la charpente qui soutient la toiture. Elle a été refaite récemment, seulement, on s'est contenté d'apposer les tôles neuves sur un support parasité à l'extrême. L'accident était dès lors inévitable... Mais la malchance, à moins que ce ne soit un divin courroux, a voulu que la partie malmenée se situe juste au dessus de l'orgue en montage.

La déception règne chez les

membres de l'Association des Amis de l'Orgue. Surout chez l'homme lige de cette grande initiative : le père Joseph Piug.

L'amertume chez lui est quasiment palpable. Il déclare, des tremolos d'émotion dans la voix, qu'il faudra que chacun prenne ses responsabilités pour que les grandes orgues résonnent un jour prochain dans la cathédrale. Après une mobilisation de tous les instants deux ans durant, lui

comme les autres composantes de l'association n'ont guère en eux de moyens de réaction face à la catastrophe. Cela précisé, il faudrait peu pour qu'ils retrouvent leur désir originel de doter la Guyane d'un orgue. Par exemple que la collectivité responsable répare sérieusement la toiture et débloquent les fonds nécessaires pour les réparations. Rien ne dit qu'elle ne le fera pas rapidement.

B. VILLENEUVE



Les pluies diluviennes de mardi soir ont réduit à néant les espoirs de voir bientôt les grandes orgues résonner dans la cathédrale de Cayenne. Un morceau de toiture arraché a favorisé l'inondation du mécanisme désormais inutilisable.

Pluie et vents - 21 février 1992 (F-G)

Léger séisme en Guyane

Dans la nuit du 24 avril, à 22 heures, la Ville de Cayenne a été secouée par un léger tremblement de terre qui a duré à peine quelques minutes.

Il fut annoncé par un grondement qui s'accroissait au fur et à mesure de l'approche du mouvement sismique.

On crut d'abord au bruit que produisit le gros tracteur Lorain sur la chaussée bruit qui se répercute dans les maisons. Mais ce n'est pas le Lorain, l'agitation des meubles était tout autre. Lit, armoire, commode, tout craqua pendant environ 65 secondes, puis le calme se rétablit et le bruit s'éloigna.

A Tonate, nous affirme-t-on, il a été plus fortement ressenti.

On s'attendait le lendemain à recevoir de l'extérieur des nouvelles de son passage. Heureusement il n'en fut rien.

Séisme 24 avril 1951 (Parallèle V)

La terre a tremblé en Guyane

Une secousse sismique ressentie à la mi-journée à Cayenne a été mercredi l'événement. C'est une confirmation à l'arc Antilles, la poche guyanaise est rarement soumise à des mouvements telluriques. Pour autant que l'on s'en souvienne, la Guyane n'avait connu avec une intensité telle qu'il soit perçu pareil événement depuis une quarantaine d'années. Et l'on croit savoir que le tremble-

ment de terre précédent remontait à la fin du siècle dernier.

On comprendra dans ce contexte que la secousse de mercredi ait pour le moins surpris et produit comme effet nombre d'interrogation. L'absence hélas du matériel adéquat à l'enregistrement de pareil phénomène naturel sur Cayenne ne permet pas d'en connaître les coordonnées.

Séisme 23 novembre 1983 (F-G)

BRGM Guyane

Domaine de Suzini - Route de Montabo - B.P. 552 - 97333 Cayenne cédex 2
Tél.: 0 594 30 06 24 - Fax: 0 594 31 49 07